

BULLETIN DE LIAISON DE L'AIACE SECTION BELGIQUE

Apropos



JANVIER • FÉVRIER • MARS 2025 | 109



**USA, Chine, Russie,
compétitivité ...
L'Europe de tous
les défis**

Le Comité de rédaction entame la nouvelle année ... et dit merci à Philippe Loir

par Daniel Guggenbühl
Membre du Comité

Le Comité de rédaction a entamé la nouvelle année avec la volonté de continuer sur sa lancée, sous la responsabilité de Monique Théâtre, sa Rédac'cheffe.



Avec **Monique** ce n'est pas du théâtre mais du sérieux. Elle dirige cette équipe de grosses têtes avec une maîtrise consommée, toujours avec le sourire et en écoutant attentivement ce que chacun a à dire. Les projets d'articles

sont passés au peigne fin, en particulier ceux des membres du Comité, dont chacun a son style, voire ses dadas. On n'hésite pas à se critiquer les uns les autres, mais toujours dans la bonne humeur. Les rires et les mots d'esprit fusent et le travail avance à un rythme d'enfer. Il n'y a jamais de disputes.



Si disputes il y avait, **Jürgen Erdmenger** serait là pour les aplanir et préparer un compromis permettant de sortir par le haut. Né sous le signe de la balance, ce juriste rigoureux, en effet, possède un sens inné du compromis,

tout conflit le fait souffrir. Au final, on salue le résultat, obtenu parfois de haute lutte.



Bob Cox, qui fut Britannique dans une autre vie, a énormément souffert du Brexit, dont il a souvent commenté les développements. Son style est fluide, c'est celui du journaliste qu'il était autrefois. Il est truffé d'expressions

pittoresques voire fleuries dont il faut parfois demander la signification.



Gabrielle Clotuche, toujours souriante et modeste, a une solide fibre sociale. Elle ne peut pas imaginer une Europe dépourvue de dimension sociale et elle nous relate assidûment tout ce que fait l'Union européenne,

en particulier la Commission, dans ce domaine.



Jean-François Drevet, un homme très instruit et affable, qui s'exprime avec une grande aisance, rédige des articles de haut niveau bien documentés contenant des phrases que le lecteur moyen doit parfois relire pour être

sûr d'avoir bien compris.



Renaud Denuit, lui aussi ancien journaliste, est sans doute celui qui est le mieux informé de ce qui se passe dans les institutions européennes. Il est même capable de comprendre la vie politique belge.



Daniel Guggenbühl, qui n'est pas loin de se prendre pour un grand connaisseur en matière de géopolitique, est un adepte farouche de la concision et supporte mal toute prose confinant au verbiage ou susceptible de trop


s'éloigner de ce qui, à son avis, intéresse réellement les lecteurs.



C'est ce cénacle qui, jusqu'ici, comprenait un vieux routier estimant, compte tenu de son âge, ne plus pouvoir participer à nos délibérations : **Philippe Loir**. Il a donc donné sa démission.

Nous l'avons fêté comme il se doit, quitte non pas à le faire pleurer, mais à regretter peut-être au fond de lui-même sa décision. La Rédac'cheffe a confectionné un petit fascicule contenant un florilège d'articles publiés par Philippe au cours des années ainsi qu'une série de photos historiques. Un merveilleux hommage à un ami que nous regrettons de voir reprendre sa liberté et que nous ne saurions trop remercier.

Sommaire

Le Comité de rédaction entame la nouvelle année	<i>Daniel Guggenbühl</i>	2
HET WOORD VAN DE VOORZITSTER		
Nepnieuws, desinformatie, de échte ondermijner van democratie	<i>Raffaella Longoni</i>	4
LE MOT DE LA PRÉSIDENTE		
La désinformation: la véritable ennemie de la démocratie	<i>Raffaella Longoni</i>	5
BILLET DE LA RÉDAC' CHEFFE		
L'Europe face à de nouveaux défis	<i>Monique Théâtre</i>	6
23 ans de plume à l'AIACE - Au revoir et merci Philippe !	<i>Comité de rédaction</i>	6
VIE DE LA SECTION		
Le CA au travail	<i>Félix Geradon</i>	7
Secrétariat de l'AIACE Section Belgique		9
Bienvenue à nos nouveaux membres ! Welcome to our new members!		
Welkom aan onze nieuwe leden!		10
Club européen  European Club		11
Les Clubs de la bière et du vin The Beer and Wine Clubs	<i>Alan Hick</i>	11
Le Cercle des marcheurs du jeudi	<i>C. Pierre et J.-Y. Ledune</i>	11
Bastogne - Nut's - 5-6.11.2024 et Côte belge - 20-21.11.2024		12
APROPOS		
Souhaitez-vous continuer à recevoir Apropas en version papier?		13
Would you like to continue receiving the paper version of Apropas ?		13
APPEL à Contributions - Uw bijdragen graag ! Aufruf zu Beiträgen! Call for contributions		13
EUROPE		
1950-2025 : Trois quarts de siècle de Pax Europea	<i>Jean-Guy Giraud</i>	14
Budapest European Council : Europe faces Trump challenge	<i>Robert Cox</i>	16
Peut-on financer les 800 milliards du rapport Draghi ?	<i>Jean-François Drevet</i>	18
Le Rapport Draghi ... et l'inclusion sociale	<i>Gabrielle Clotuche</i>	20
La Pologne aux avant-postes	<i>Daniel Guggenbühl</i>	21
Le poison du révisionnisme	<i>Jean-François Drevet</i>	22
Un axe Pékin-Moscou ?	<i>Daniel Guggenbühl</i>	24
TRIBUNE LIBRE		
Begegnung mit Präsident Hallstein 1964	<i>Jürgen Erdmenger</i>	26
INSTITUTIONS		
The Historical Archives of the EU turned 40	<i>Sébastien Soyez</i>	28
Le Prix Sakharov pour la liberté de l'esprit 2024	<i>Monique Théâtre</i>	29
SOCIÉTÉ		
Limitons à trois ans tous les mandats communaux	<i>Renaud Denuit</i>	30
Immigration - exploring facts	<i>Robert Cox</i>	32
CULTURE		
Born in Brussels -Audrey Hepburn, the quintessential European	<i>Alan Hick</i>	34
Interview with Sean Hepburn Ferrer	<i>Alan Hick</i>	35
Hôtel van Eetvelde	<i>Jürgen Erdmenger</i>	36
PORTRAIT		
Joannes Thuy	<i>Monique Théâtre</i>	38
LES ANCIENS PUBLIENT		
Ewa i Europa de Joanna Jarecka Gomez		40
LU POUR VOUS		
Les désillusions de la démocratie de Dominique Schnapper	<i>Jean-Pierre Dubois</i>	40
Géraldine Schwarz: D'où nous venons	<i>Daniel Guggenbühl</i>	42
Ian Kershaw Personality and Power	<i>Robert Cox</i>	43
Nous autres Européens de B. Karsenti	<i>Gabrielle Clotuche</i>	43
NOUS ONT QUITTÉS		44



14



20



25



28



34



36

Nepnieuws, desinformatie, de échte ondermijner van democratie

Bij het doorlopen van de samenvatting van dit nummer 109 ontwaart ik er een fijne rode draad die min of meer duidelijk de verschillende daarin behandelde thema's verbindt: 2025 zal voor de EU een jaar van kentering zijn.

Ik zal onze EU die mij zo ter harte gaat niet sparen: hetzij stelt zij zich te weer bij de schokgolf die over de wereld trekt, ofwel verstijft zij en verkalkt zij. In het bijzonder denk ik dan aan de gevaren die onze westelijke democratieën lopen ten opzichte van de autoritaire opstelling van de grote mogendheden en de bekoring van identitaire of zelfs sovereignistische reflexen in ons eigen «gemeenschappelijke huis».

Hoe zijn we zover kunnen komen? In gronde kunnen we dat aan de ergste vijand van de democratie wijten, de desinformatie. Dat is een gevaar waartegen de EU ons reeds trachtte te beschermen met juridische instrumenten zoals de DSA, de Digitaal dienstenverordening (2022/2025), doch de schade veroorzaakt door bepaalde sociale netwerken, handig verpakt en compleet losgelaten, doen alarmbellen afgaan. Daarbij denk ik bijvoorbeeld aan de beslissing van Marck Zuckerberg, de baas van Meta, Facebook en Instagram, om zijn programma

van 'fact checking' op te geven en ik denk aan de schokkende pogingen van Elon Musk zich te bemoeien met de interne politiek van onze lidstaten, waarbij ik het nog niet eens heb over de pogingen van een grote mogendheid om, zonder daarbij Roemenië te vergeten, de verkiezingen in Moldavië en Georgië te beïnvloeden ... Ja, de sociale netwerken zijn alomtegenwoordig, en veelal zeer nuttig, terwijl het ondoenlijk en ondenkbaar is zich ertegen te keren. Hebben wij dan de risico's ervan wel goed ingeschat? Zou de EU niet krachtiger moeten optreden om de juistheid van de informatiebronnen te beschermen? Is de DSA wel in staat om de inzet aan te kunnen, terwijl sommige analisten nepnieuws als tweede rangschikken onder de vijf meest verontrustende gevaren voor de samenleving?

Maar hoe moeten wij ons dan veilig informeren? De persagentschappen en officiële media - die zich aan een deontologische verplichting hebben te houden - zouden voorrang moeten hebben op de sociale netwerken. Discussies tussen wakere burgers moeten altijd de voorkeur krijgen, terwijl de zoektocht naar de historische waarheid in deze tijden van kunstmatige intelligentie (AI) een waarachtige uitda-

ging vormt. Deze AI is op heel wat gebieden van grote waarde, maar als wij de plicht tot het werken met herinneren uitsluitend aan AI toe vertrouwen, bestaat het gevaar dat de algoritmes van de sociale media de vorming van de publieke opinie monopoliseren en de geschiedenis vervormen, en moeten wij vrezen dat de «meester-leugenaars en verdraaiers» alsook de revisionisten van allerhande slag onze herinneringen benevelen wanneer de laatste overlevenden van de Tweede Wereldoorlog niet meer kunnen getuigen ... Waarmee wij onze democratie in gevaar brengen zonder dit zelfs te bemerken. Ja, op het Wereld economisch forum van Davos heeft president von der Leyen weldegelijk bevestigd dat «de wereld verandert en dat de EU evenzeer moet veranderen», maar hoe moet een historische verandering worden bereikt als wij het al zo moeilijk hebben tot een gemeenschappelijke opstelling in een zo belangrijke kwestie als desinformatie te geraken?

Onze EU zou zich in 2025 in de bestrijding van desinformatie door zekere sociale media met groter ijver moeten inzetten en krachtig moeten reageren, zonder uit het oog te verliezen dat zij de derde wereldmacht is en dat zij zich, ingeklemd tussen twee vuren, ten oosten en ten westen, te weer moet stellen en de bovenhand moet krijgen, als een David tegen ... twee Goliaths.

Raffaella Longoni
Traduction : Jaap Geenen

La désinformation : la véritable ennemie de la démocratie

Je parcours le sommaire de ce numéro 109 et j'y décèle un subtil fil rouge qui relie, de près ou de loin, plusieurs thèmes qui y sont abordés : 2025 sera une année charnière pour l'UE.

Je ne serai pas tendre pour notre UE que j'aime tant : soit elle réagit à l'onde de choc qui investit le monde, soit elle sombre dans sa torpeur et s'y abîme. Je pense en particulier aux risques que courent nos démocraties occidentales face aux autoritarismes des grandes puissances et aux tentations de replis identitaires voire souverainistes dans notre propre « maison commune ».

Comment en sommes-nous arrivés là ? Nous le devons, à la base, à la pire ennemie de la démocratie : la désinformation. C'est un risque contre lequel l'UE a déjà essayé de nous protéger avec des instruments juridiques tels le DSA (Digital Services Act - Règlement sur la sécurité numérique 2022/2025), mais les dégâts de certains réseaux sociaux, habilement manipulés et totalement débridés, s'annoncent alarmants : je pense - entre autres - à la décision de Zuckerberg, patron de Meta, Facebook et Instagram d'éliminer son programme de « *Fact-checking* », je pense aux tentatives choquantes d'ingérence de Elon Musk dans les politiques internes des États Membres, et je

ne parle pas des tentatives d'une grande puissance d'influencer les choix électoraux en Moldavie, en Géorgie, sans oublier la Roumanie ... Certes, les réseaux sociaux sont une réalité omniprésente et souvent très utile, et il serait illusoire et impensable de s'y opposer, mais en avons-nous bien pondéré les risques ? L'UE ne devrait-elle pas réagir avec plus de force pour protéger l'authenticité des sources d'information ? Son DSA est-il à la hauteur des enjeux alors que certains analystes classent la désinformation à la deuxième place parmi les cinq risques sociétaux les plus inquiétants ?

Mais comment s'informer correctement ? Les agences de presse et les médias officiels, qui ont une obligation déontologique à respecter, devraient être privilégiés par rapport aux réseaux sociaux. Le débat entre citoyens avertis devrait toujours être préférable et la recherche de la vérité historique reste un défi majeur à l'heure de l'intelligence artificielle. Dans bien des domaines cette dernière est absolument précieuse mais, si l'on confie le devoir de mémoire exclusivement à l'IA, nous prenons le risque que les algorithmes des médias sociaux monopolisent la formation de l'opinion publique et déforment l'histoire, nous pouvons craindre que les « maîtres menteurs » et les révisionnistes en tous genres



© ANACE BE

ocultent nos mémoires lorsque les derniers survivants de la Seconde guerre mondiale auront disparu ... Nous mettrons alors notre démocratie en péril sans même nous en apercevoir. Certes, au Forum économique mondial, la présidente von der Leyen a bien affirmé que « le monde change et l'UE doit en faire autant », mais comment réussir un changement historique si nous avons tant de difficultés à dégager une position commune face à un enjeu capital comme la désinformation ?

C'est à ce défi majeur qu'est la lutte à la désinformation par certains médias sociaux que devrait se consacrer davantage notre UE en 2025 et réagir avec vigueur, sans oublier qu'elle est la troisième puissance mondiale et que si elle est prise entre deux feux, à l'est comme à l'ouest, elle doit lutter et vaincre tel un David contre ... deux Goliaths.

Raffaella Longoni

L'Europe face à de nouveaux défis

Cette année 2025, où l'on commémore trois quarts de siècle de Pax Europea, voit également le retour de l'«America First» qui pose immanquablement de nouveaux enjeux pour l'Union européenne. L'occasion ou plutôt l'impérieuse nécessité pour elle de redéfinir son rôle sur le plan international. Mais les défis liés au retour du trumpisme ne sont pas uniquement externes. La gestion de la crise migratoire, les divergences économiques entre les États membres, la montée du populisme et des nationalismes pourraient se renforcer dans un contexte de volatilité mondiale. Le financement du plan colossal de Mario Draghi pour sauver la compétitivité de l'UE représente un défi majeur. Mais rien ne se fera sans que l'Europe conserve son modèle social, garant de ses droits et de ses valeurs. L'actuelle présidence polonaise du Conseil de l'UE - dont le pays est avant-postes en matière de défense - a du pain sur la planche dans un contexte général d'insécurité géopolitique. Et ce n'est que le début d'un long et laborieux parcours pour Ursula von der Leyen qui a affirmé haut et fort lors du dernier Forum économique mondial : « Nos valeurs ne changent pas. Mais pour défendre ces valeurs dans un monde qui change, nous devons changer notre manière d'agir. Et l'Europe est prête au changement ».

Monique Théâtre

23 ans de plume à l'AIACE Au revoir et merci Philippe !



Bon nombre de nos lecteurs se souviennent avec sympathie du Courrier du Personnel, ce bulletin qui informait les collègues en activité de ce qui se passait à l'intérieur de la Commission. Philippe Loir en a été le rédacteur en chef de 1986 à 1992.

Il était donc tout naturel qu'on retrouve Philippe, une fois pensionné, au sein de l'AIACE pour y mettre à profit ses talents d'écriture. Son nom apparaît pour la première fois comme membre du Comité de rédaction de la Newsletter de l'AIACE Internationale en 2002 au côté de Egon Heinrich, Giovanni Livi et Joao Mateus Tique. Ce sera le début d'une série d'articles sur les sujets les plus divers qui durera jusque fin 2009.

En parallèle, en 2005, il est élu membre du Conseil d'administration de la section Belgique. Il rejoint alors le « Groupe de rédaction » de l'Écrin (remplacé aujourd'hui par Apropos) dont le rédacteur en chef est Jean-Bernard Quicheron.

Son premier article sera consacré aux activités de la section sous le titre « Le Comité de l'AIACE Belgique au travail ». Ce thème deviendra rapidement sa marque de fabrique et Philippe commentera par la suite les travaux du CA dans chaque numéro. Mais ceci ne l'empêchera pas de rédiger de nombreux articles pour d'autres rubriques comme Europe, Société ou Culture car on peut dire que tout l'intéresse.

Au sein du Comité de rédaction d'Apropos, Philippe nous a fait bénéficier de son savoir, de sa compétence, de son expertise mais aussi de sa bienveillance et de son amitié. Son sens de l'humour et ses remarques - parfois sarcastiques mais toujours pertinentes - ont mis du sel dans nos débats. Après 23 ans de plume dont 20 au service de l'AIACE Belgique, il a décidé de se retirer du Comité. Nous ne pouvons que lui dire MERCI pour sa collaboration et sa fidélité.

Le Comité de rédaction.

Le CA au travail

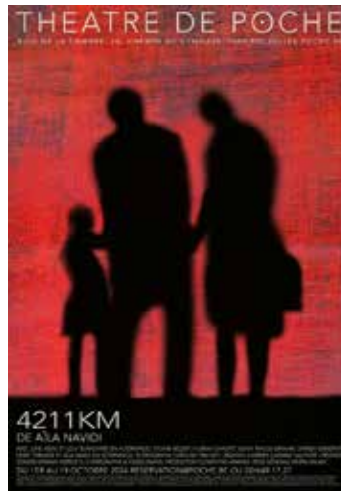
par **Félix Geradon**
Secrétaire général de l'AIACE-BE

L'automne 2024 a été fort chargé pour le Conseil d'administration de la section Belgique, tant pour les activités conviviales que pour les dossiers plus sérieux et ardu.



Activités conviviales

Pour ce qui est de la convivialité, nous vous avons proposé deux excursions de deux jours : Alan et Monique vous ont emmenés à Bastogne pour visiter quatre sites emblématiques de la Bataille des Ardennes, quelques semaines avant les commémorations officielles de son quatre-vingtième anniversaire. Quelques semaines plus tard, c'est à la Côte belge que vous avez pu profiter d'un programme concocté par Eliane et Monique, avec la visite des maisons d'Ensor et de Delvaux et surtout la découverte de la pêche aux crevettes à cheval, suivie de la dégustation. Ces deux excursions, qui combinaient histoire, art, folklore et gastronomie ont été très appréciées par les participants. Monique a également organisé une matinée théâtrale avec un spectacle



poignant, « 4211 km », la distance qui sépare Téhéran (les racines) et Paris, le cadre de vie d'une famille exilée après la révolution iranienne.



Raffaella vous a proposé deux conférences extrêmement intéressantes : le Dr Kurt Segers et le Dr Florence Benoît, spécialistes en troubles cognitifs du CHU Brugmann, sont venus nous parler des évolutions diagnostiques et thérapeutiques de la maladie d'Alzheimer et des troubles cognitifs en général alors que notre collègue Philippe Bertrand nous a exposé tous les avantages qu'ont perdus les Britanniques du fait du Brexit, avantages qui font tellement partie de notre vie que nous n'en sommes plus

conscients mais que nous devons veiller à ne pas perdre. Les différentes réunions des Clubs du vin et de la bière et du Club européen, tous trois organisés par Alan, ont été l'occasion de se réunir amicalement et, au Club européen, de discuter avec Carlo Luyckx et Simon Gronowski.



La convivialité, c'est aussi combiner la gastronomie et la musique. Après le désormais traditionnel concert à la Chapelle Musicale Reine Elisabeth, suivi d'un délicieux barbecue, c'est au Résidence Palace qu'Eliane et Monique nous ont conviés pour un délicieux repas gastronomique de fin d'année, animé par Joannes, notre délégué à la protection des données, et sa formation musicale.

Suivi des dossiers

Mais il n'y a pas que la convivialité. Lors de chacune de nos réunions, nous abordons les dernières informations en matière d'assurance maladie (Pierre nous représente au Comité de gestion - CGAM) ou en matière de Méthode (Félix nous représente au Groupe Technique Rémunérations). En ce qui concerne le RCAM, il n'y a malheureusement pas beaucoup de progrès alors que plusieurs dossiers sont en cours ou même



en voie de finalisation : après le (léger) relèvement de quelques plafonds, la refonte complète des dispositions générales d'exécution (DGE) avec notamment une méthode automatique d'adaptation des plafonds, reste au fond des tiroirs. La reconnaissance de notre régime par les prestataires de soins des différents États membres est toujours au point mort et provoque de nombreuses difficultés pratiques dans certains États membres. Il est possible qu'une initiative législative de la Commission puisse enfin résoudre ce problème, mais cela prendra un certain temps. Et nous ne pouvons toujours pas profiter de la plateforme MyCareNet, par laquelle les attestations de soins pourraient directement être transmises au PMO sans que nous n'ayons à faire de demande de remboursement. Alors que cette simplification administrative nous avait été promise pour le début de 2024, on nous parle maintenant de démarrer la phase pilote en 2025, sans autre précision. Le CA s'est également penché sur les résultats de la Méthode d'actualisation des rémunérations et pensions avec, cet automne, une première application de la clause de modération introduite en 2014 et en vertu de laquelle une partie de notre actualisation est reportée à avril 2025.



Aide et assistance

Outre les activités conviviales et la défense des intérêts des retraités, l'AIACE a aussi vocation à apporter aide et assistance. Tous les bénévoles sociaux, coordonnés par Nadine et El Hassan, ont travaillé tout l'automne, comme d'habitude, pour aider ceux qui ne sont plus capables de surmonter toutes les procédures administratives, notamment pour le remboursement des frais médicaux. C'est aussi aide et assistance qu'Hélène, Eliane et toute l'équipe MR/MRS ont apportées à beaucoup d'entre vous lors de la journée Portes ouvertes du 12 novembre. Vous avez été 160 à y

participer, ce qui montre l'importance des informations que notre équipe peut vous fournir. Dernier volet du chapitre « Aide et assistance », les Matinées de l'informatique, ont repris pour une deuxième saison. Comme l'an dernier, ce sont à nouveau près de 180 heures de coaching individuel que nos bénévoles (Rudy, Vincenzo, Jean-Luc, Franco, Paulo et Pierre) vont offrir à tous ceux qui sont un peu perdus dans les diverses et changeantes procédures d'accès aux applications informatiques de la Commission. Raffaella porte le projet à bout de bras, avec l'aide de Christine pour la logistique.



Fonctionnement

Le bon fonctionnement de la Section nous prend aussi beaucoup de temps et d'énergie. Nous avons entamé la préparation de notre Assemblée générale de 2025, qui se tiendra le 24 avril. Les difficultés rencontrées pour réserver la salle nous ont d'ailleurs poussés à déjà fixer la date de l'Assemblée de 2026 au 3 mars. Cette assemblée marquera la fin de notre mandat et il est important qu'elle puisse se tenir pendant le premier trimestre pour que le prochain conseil d'administration soit mis en place dans les délais. Les Assises de l'AIACE Internationale se sont déroulées à Catane en octobre et ont vu la création de deux nouvelles sections, en Tchéquie et en Pologne. Il n'y a pas encore beau-

coup de retraités dans ces deux pays, mais leur nombre croît rapidement. Comme vous le voyez, les domaines d'activité de la section Belgique sont nombreux et variés et représentent une masse de travail importante pour les membres du conseil d'administration mais aussi pour tous les bénévoles sans lesquels nous ne pourrions pas fonctionner, et surtout pour Julie, notre secrétaire, qui doit assurer la logistique de tous ces domaines d'activité. Nous allons certainement devoir recruter une personne supplémentaire pour faire face à la charge de travail croissante. L'idée a été lancée et vous trouverez sans doute plus d'informations à ce sujet dans le prochain numéro de votre revue favorite. ■

Secrétariat de l'AIACE Section Belgique

Julie Tomaselli assure la permanence au secrétariat les mardis et vendredis de 9h30 à 12h30.

Le secrétariat est également joignable par téléphone tous les matins entre 9h30 et 12h30.

Il est possible d'obtenir un rendez-vous sur place après en avoir précisé le sujet par téléphone ou par e-mail.

**Rue Van Maerlant, 18 - 03/58
B-1049 Bruxelles • Tél. 02 295 38 42
aiace-be@ec.europa.eu**

**Vous avez changé d'adresse ou d'adresse e-mail ?
Pensez à en informer le secrétariat de la section !**

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2023 -2026

Présidente	Raffaella Longoni
Vice-Présidentes	Nadine Wraith Christel Schilliger-Musset
Secrétaire Général	Félix Geradon
Trésorière	Christel Schilliger-Musset
Trésorier adjoint	Gilbert Lybaert
Délégué à la protection des données	Joannes Thuy
Membres	Pierre Blanchard Hélène Chelmis Dominique Dedeken Nicole Hankart Alan Hick Brigitte Pretzenbacher Monique Théâtre Eliane Van Tilborg
Associé	Christian Waeterloos



© AIACE.BE

Éditeur responsable
Raffaella Longoni

Rédactrice en chef
Monique Théâtre
monique.theatre@gmail.com

Comité de rédaction
Gabrielle Clotuche
Robert Cox
Renaud Denuit
Jean-François Drevet
Jürgen Erdmenger
Daniel Guggenbühl

Design, impression et expédition
OIB - Commission européenne

Designer graphique
Frédérique Guiot

Dépôt Bibliothèque Royale de Belgique ISSN 1783 - 5410

Les textes n'engagent que leurs auteurs et non l'AIACE ni la Commission européenne

Association Internationale des Anciens de l'Union européenne
Section Belgique

VM-18 03/58 - B-1049 Bruxelles
Tél : +32(0)2 295 38 42
E-mail : aiace-be@ec.europa.eu
www.aiace-be.eu

IBAN : BE68 2100 3777 0034
BIC : GEBABEBB
N° d'entreprise : 0450733759

Bienvenue à nos **nouveaux membres !** Welcome to our **new members!** Welkom aan onze **nieuwe leden!**



© Adobe Stock

ABECASIS Margarida
AHMETAJ Florije
ALTMUTTER Marie-Luise
ANNECCHINO Nicola
ARBAN Rosalia
BALLESTEROS Juan
BARETH Dominique François
BAUDRU Baudouin
BELLO Flavio
BERGMANN Claudia
BERNAERT Guy
BIELECKI Janusz
BIRKETT Alison
BOEHM Julia
BOERSMA Willemien
BRITTAIN Anne
BUISSART Edith
CERRATO Sandro
CHRAYE Hélène
CLIMENT GARCIA Jorge
DE MUYLDER Esther
DE RAEDT Danny
DE SCISCIO Marco
DEASY Jane
DEL PINOVERDES-MONTENEGRO Santiago
DEMOL Micheline
DERE Martine
DERUYTER Christa
DOCHAO MORENO Rafael
DOW Fiona

DUMONT Pascale
EEMAN Dina
FENION Adelaide
FERNANDEZ de HEREDIA MAGRO Maria
FINI Anna
FONTAINE Clotilde
FORLANI Valeria
GATTI Simona
GEER David
GOOSSENS Bernadette
GUIOMAR Rosa
HELD Ansgar
HOCQUET Chantal
HUART Alain
ILIADIS Aristoula
JANZEN Jan
JUSSIANT Evelyne
KALPACIS Ciano
KARLSSON UIF
KAY Simon
KAZEMI Nathalie
KEERSMAEKERS Annamaria
KEMILEVA Milena
KHAN Nicholas
KOISTINEN Jarmo
KREMER Gabriele
KUZMICKAITE Violeta
LE CLEVE Valérie
LEROY Didier
LO GIUDICE Maria Angela

LOIZIDOU Maria
MALAISE-WECKERLE Isabella
MARECHAL Aude
MATHIEU Régina
MATIAS Maria
MAYER Anna Emilie
McLAUCHLAN Anne Louise
MERCXX Didier
MORAIS NETO Maria De Lurdes
NEYENS Wim
PALMERI Rosa
PARENT-LIBERT Gladys
PARIZKOVA Lada
PATRIARKA Marina
PICCARDI Francisco
PILATI Anastassia
PRENDERGAST Briedie
PROMELLE Ludovic
PROMELLE-ROBALLA GRACA
RAQUET Michel
RAUL MARIO Abril Jimenez
RENNESON Martine
REYNTJENS Dirk
RIECKEN Ursula
ROBINSON EL MOUTAOUAKIL Jane
SCARAMUCCI Gabriele
SEYKENS Joseph
SUETERS John Paul
TOMALAK Izabela
TOMASELLA Graziano
TRUQUET Laurent
VAN LOO Angelique
VAN NIMMEN Michel
VAN OOST Inge
VERSTRAELEN Isabelle
VILLE Jean-Louis
WELLING Monika
ZONNEDDA Iliana

Club européen European Club

Alan Hick

Le Club européen de l'AIACE Belgique

L'idée est toute simple : une discussion-dinatoire ensemble de temps en temps dans un restaurant ou bistro sympathique, chaque fois avec un(e) invité(e) du club afin d'échanger des

idées d'actualité autour de l'Europe et nos expériences, dans un cadre informel et décontracté. Si vous voulez nous rejoindre, il suffit de manifester votre intérêt en envoyant un simple email (avec votre nom et n° d'adhésion AIACE -BE) à :

monique.theatre@gmail.com

Merci et au plaisir de vous rencontrer très bientôt au sein de ce Club européen !



© AIACE.BE

The European Club of AIACE Belgium

The idea is very simple: a dinner-discussion together from time to time in a friendly restaurant or bistro, each time with a guest invitee of the club in order to exchange some ideas on current

European affairs and our experiences in an informal and relaxed setting. If you are interested in joining us, could you kindly send an email (with your name and AIACE-BE membership n°) expressing your interest to:

monique.theatre@gmail.com

Thanks and looking forward to seeing you soon at this new European Club !

Les Clubs de la bière et du vin

Si vous êtes intéressés à participer aux rencontres de ces Clubs, n'hésitez pas à envoyer un mail au secrétariat de la section : AIACE-BE@ec.europa.eu en mentionnant vos nom, prénom, n° de membre et pour quel club vous manifestez votre intérêt. Les listes ainsi constituées permettront par la suite d'envoyer les invitations spécifiques pour les rencontres et dégustations. Santé !

The Beer and Wine Clubs

If you're interested in participating in the meetings of these Clubs, please send an email to the section secretariat at AIACE-BE@ec.europa.eu giving your name, surname and membership n° and indicating which club you'd like to join. The resulting mailing lists will then be used to send out specific invitations for new meetings and tastings. Cheers!

Alan Hick



© AIACE.BE

Le Cercle des marcheurs du jeudi

Nous vous rappelons avec joie que les sentiers pédestres vous tendent les bras et qu'ils ne demandent qu'à être foulés régulièrement par les marcheurs que nous sommes. Nous espérons vivement que le programme proposé vous emballera et vous encouragera à sortir de votre quotidien les 1^{ers} et 3^{èmes} jeudis du mois. Par le choix de leurs destinations, les guides bénévoles ont à l'esprit de vous faire apprécier la richesse de nos

forêts et campagnes. La marche, c'est un souffle d'oxygène et de liberté, assorti d'une grosse dose de convivialité. Alors ? Envie de nous rejoindre ? Une cotisation annuelle de 15 € qui, nous l'espérons ne vous freinera pas dans votre envie de prendre le grand air, vous sera demandée. N'attendez plus, venez bouger, échanger, vous aérer dans la bonne humeur toujours à l'ordre du jour !

Claudine Pierre, Jean-Yves Ledune Organisateur

Manifestez-vous, nous nous ferons un plaisir de réagir à vos questions et demandes de renseignements. Le Cercle pratique le covoiturage à la convenance de chacun.



© Adobe Stock

Contact : AIACE-BE@ec.europa.eu à l'attention de Claudine



BASTOGNE - NUT'S • 5-6.11.2024 ET CÔTE BELGE • 20-21.11.2024



Souhaitez-vous continuer à recevoir **Apropos** en version papier?

Apropos est également disponible en ligne sur le site de l'AIACE-BE:

www.aiace-be.eu sous la rubrique « Informations ».

Si vous ne voulez plus recevoir la version papier, vous pouvez :

- ▶ **envoyer un e-mail à :** aiace-be@ec.europa.eu en précisant vos nom, prénom et n° de membre
- ▶ **écrire à l'adresse :** AIACE Belgique, Bureau VM-18 03/58, 1049 Bruxelles en précisant vos nom, prénom et n° de membre.

Would you like to continue receiving **the paper version of Apropos** ?

Apropos is also available online on the AIACE-BE website : www.aiace-be.eu under « Informations ».

If you no longer wish to receive the paper version, you can :

- ▶ **send an email to :** aiace-be@ec.europa.eu stating your name, surname and member nr
- ▶ **send a letter to :** AIACE Belgique, Bureau VM-18 03/53, 1049 Brussels stating your name, surname and member number.

© Adobe Stock



FR | **APPEL à Contributions**

Vous désirez envoyer une contribution personnelle sur un sujet d'intérêt européen (politique, économie, culture, ...)?

Vous désirez réagir à un article qui a été publié dans Apropos ?

Envoyez-moi un courriel ou écrivez au secrétariat de l'AIACE-Belgique.

Vos contributions ne doivent pas excéder 1.000 mots. Elles seront publiées sous réserve de l'accord du Comité de rédaction.

NL | **Uw bijdragen graag !**

Wilt u een persoonlijke bijdrage insturen over een onderwerp van Europees belang (op politiek, economisch, cultureel of ander vlak) ?

Wilt u reageren op een artikel dat in Apropos is verschenen ?

Stuur mij dan een mail of schrijf naar het secretariaat van de AIACE-België.

Uw bijdragen mogen ten hoogste 1.000 woorden omvatten. Zij zullen worden gepubliceerd onder het voorbehoud van instemming van het redactiecomité.

DE | **Aufruf zu Beiträgen**

Sie möchten einen persönlichen Beitrag zu einem Thema von europäischem Interesse (politisch, wirtschaftlich, kulturell) senden ?

Sie möchten sich zu einem Artikel äußern, der im Apropos veröffentlicht wurde ?

Senden Sie mir eine E-Mail oder schreiben Sie an das Sekretariat der AIACE-Belgien.

Ihre Beiträge sollten 1.000 Wörter nicht überschreiten. Sie werden vorbehaltlich Zustimmung des Redaktionskomitees veröffentlicht.

EN | **Call for contributions**

You would like to send a personal contribution on a matter of European interest (political, economic, cultural ...)?

You might like to react to an article appearing in Apropos ?

Send me an e-mail or write to me at the AIACE-Belgium.

Contributions must not exceed 1.000 words. They will be published subject to the agreement of the editorial Committee.

1950-2025 : Trois quarts de siècle de Pax Europea

L'année 2025 marquera le 75^{ème} anniversaire de l'histoire de l'Europe unie. 75 années de paix et de prospérité sous l'égide de la Communauté puis de l'Union européennes - tendues vers l'objectif d'une union sans cesse plus étroite des peuples européens. À l'aube de sa 75^{ème} année, l'Europe va devoir affronter une situation internationale périlleuse qui exigera un nouvel effort d'unité et de solidarité entre ses États membres. C'est donc l'occasion de rappeler les grands idéaux et principes qui ont soutenu la construction européenne depuis son origine.



Les préambules successifs des textes fondateurs les ont posés puis enrichis à chaque étape : - paix, progrès, liberté, démocratie - par l'unité et la solidarité des peuples et des États. Ci-après des extraits significatifs de ces textes qui, bien que parfois perdus de vue, conservent pourtant toute leur valeur.

1950 - Déclaration Schuman

La paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent. La contribution qu'une Europe organisée et vivante peut apporter à la civilisation est indispensable au maintien des relations pacifiques. L'Europe n'a pas été faite, nous avons eu la guerre.



© EC 1957 - Photographie: Mario Tomisi

par Jean-Guy Giraud

Successivement administrateur au PE puis conseiller du Président, secrétaire général de la Cour de Justice puis du Médiateur de l'UE, directeur du Bureau du PE en France, ancien président de l'UFE-France. Créateur du blog « Les Amis du Traité de Lisbonne ».

1957 - Traité de Rome

Déterminés à établir les fondements d'une union sans cesse plus étroite entre les peuples européens. Décidés à assurer par une action commune le progrès économique et social de leurs pays en éliminant les barrières qui divisent l'Europe. Résolus à affermir, par la constitution de cet ensemble de ressources, les sauvegardes de la paix et de la liberté, et appelant les autres peuples de l'Europe qui partagent leur idéal à s'associer à leur effort.



© ANACE BE

1986 - Acte unique

Convaincus que l'idée européenne, les résultats acquis dans les domaines de l'intégration économique et de la coopération politique ainsi que la nécessité de nouveaux développements répondent aux vœux des peuples démocratiques européens. Conscients de la responsabilité qui incombe à l'Europe de s'efforcer de parler toujours davantage d'une seule voix et d'agir avec cohésion et solidarité afin de défendre plus efficacement ses intérêts communs et son indépendance (...) afin d'apporter ensemble leur contribution propre au maintien de la paix et de la sécurité internationales conformément à l'engagement qu'ils ont pris dans le cadre de la charte des Nations Unies.

1992 - Traité de Maastricht

Rappelant l'importance historique de la fin de la division du continent européen et la nécessité d'établir des bases solides



© EC 1992

pour l'architecture de l'Europe future. Résolus à établir une citoyenneté commune aux ressortissants de leurs pays. Résolus à mettre en œuvre une politique étrangère et de sécurité commune, y compris la définition à terme d'une politique de défense commune qui pourrait conduire, le moment venu, à une défense commune, renforçant ainsi l'identité de l'Europe et son indépendance afin de promouvoir la paix, la sécurité et le progrès en Europe et dans le monde. Résolus à poursuivre le processus créant une union sans cesse plus étroite entre les peuples de l'Europe, dans laquelle les décisions sont prises le plus près possible des citoyens.



© EC 2001

2001 - Charte des droits fondamentaux

Les peuples d'Europe, en établissant entre eux une union sans cesse plus étroite, ont décidé de partager un avenir pacifique fondé sur des valeurs communes. Consciente de son patrimoine spirituel et moral, l'Union se fonde sur les valeurs indivisibles et universelles de dignité humaine, de liberté, d'égalité et de solidarité ; elle repose sur le principe de la démocratie et le principe de l'État de droit.

2003 - Projet de Constitution européenne

Convaincus que l'Europe, désormais réunie au terme d'expériences douloureuses, entend avancer sur la voie de la civilisation du progrès et de la prospérité, pour le bien de tous ses habitants.



© EC 2003 - Photographie : Catherine Jucker

Persuadés que les peuples d'Europe, tout en restant fiers de leur identité et de leur histoire nationale, sont résolus à dépasser leurs anciennes divisions et, unis d'une manière sans cesse plus étroite, à forger leur destin commun. Assurés que, « Unie dans la diversité », l'Europe leur offre les meilleures chances de poursuivre, dans le respect des droits de chacun et dans la conscience de leurs responsabilités à l'égard des générations futures et de la planète, la grande aventure qui en fait un espace privilégié de l'espérance humaine.



© EC 2003 - Photographie : Catherine Jucker

2007 - Traité sur l'Union européenne

S'inspirant des héritages culturels, religieux et humanistes de l'Europe, à partir desquels se sont développées les valeurs universelles que constituent les droits inviolables et inaliénables de la personne humaine, ainsi que la liberté, la démocratie, l'égalité et l'État de droit. Rappelant l'importance historique de la fin de la division du continent européen et la nécessité d'établir des bases solides pour l'architecture de l'Europe future. Désireux d'approfondir la solidarité entre leurs peuples dans le respect de leur histoire, de leur culture et de leurs traditions. Résolus à établir une citoyenneté commune aux ressortissants de leurs pays. Dans la perspective des étapes ultérieures à franchir pour faire progresser l'intégration européenne. ■

Budapest European Council : Europe faces Trump challenge

by Robert Cox
Member of the Editorial Committee



capacity of the European Union to handle this unprecedented challenge over the four years ahead.

Twelve commandments

«Faced with new geopolitical realities, and economic and demographic challenges, we, the Leaders of the European Union, are determined to ensure our common economic prosperity, boost our competitiveness, making the EU the first climate-neutral continent in the world and ensuring the EU's sovereignty, security, resilience and global influence.»

« *Business as usual is no longer an option* ».

Twelve target areas are listed. Taken together, they constitute a sensible response to the Trumpian challenge. First, get order in our own house.

- The heart of the Letta and Draghi proposals: “we seize their wake-up call . . . close the innovation and productivity gap . . . business as usual is no longer an option.” Intensifying our efforts to ensure a fully functioning **Single Market** and unlock its full potential as a key driver for innovation, investment, convergence, growth and resilience” and competitiveness.
- **Mobilising money.** Decisive steps towards a Savings and Investments Union ... and making urgent progress on the Capital Markets Union ... to benefit citizens and businesses, in particular SMEs and start-ups... and in critical technologies ... complete the Banking Union. In brief - make better use of Europe's under-used savings surplus.
- Ensuring our **industrial renewal** and decarbonisation, and allowing the EU to remain an industrial and technological powerhouse. To this end, «we will develop a European industrial policy to ensure the growth of tomorrow's key technologies ... and **quality jobs**».
- Launch a **simplification revolution**, ensuring a clear, simple and smart regulatory framework for businesses and drastically reducing administrative, regulatory and reporting burdens, in particular for SMEs ... an enabling mindset based on trust, allowing business to flourish without excessive regulation.

Les initiatives de grande envergure d'Enrico Letta et de Mario Draghi ont fourni au Conseil européen de novembre 2024 un puissant outil pour regalaniser notre Marché unique et notre compétitivité, nous offrant en même temps les armes pour répondre au défi que nous lancerait la nouvelle présidence américaine. Les trois articles ci-après illustrent ce scénario : une analyse des conclusions de ce Conseil européen, l'impérieuse nécessité de financer nos ambitions par une fiscalité juste et, last but not least, la qualité de notre modèle social, base essentielle du regain de notre compétitivité.

Thirty-six hours after Donald Trump's US presidential election victory was confirmed the European Council of heads of state or government, meeting in Budapest, issued their reply to his multiple challenges.

They didn't formally label it thus - diplomatie oblige - but it was obvious and discreetly labelled as such. The contents' headings and stated intentions will act as benchmarks to judge the ca-





- Increase our **defence readiness and capabilities**, in particular by strengthening our defence technological and industrial base accordingly.
- Put Europe at the forefront of **research and innovation** globally, especially in disruptive technologies, and delivering on the objective of meeting the 3% GDP expenditure target on R&D by 2030.
- Pursue the dual objective of strategic **energy sovereignty and climate neutrality** by 2050. To this end, we will build a genuine Energy Union characterised by a fully integrated and interconnected energy market as a matter of priority, through the decarbonisation of our energy mix and the supply of affordable and clean energy to all our citizens and businesses.
- Build a more **circular and resource-efficient economy** and developing an integrated market for secondary materials, especially for critical raw materials.
- Strengthen the EU's **technological capabilities**, accelerating the digital transformation across industries, seizing the opportunities of the data economy while ensuring privacy and security, as well as fostering the development of innovative technologies.
- Harness Europe's **talent and investing in skills** to foster high-quality jobs throughout the Union. Aim to strengthen social dialogue, uphold equal opportunities and reduce inequalities, in line with the European Pillar of Social Rights.
- Pursue an ambitious, **robust, open and sustainable trade policy**, with the WTO at its core, which defends and promotes the EU's interests, economic diversification and resilience. Enhance our economic security while upholding an open economy and building international partnerships.
- Deliver a competitive, **sustainable and resilient agricultural sector**, providing a stable and predictable

framework for farmers, strengthening their position in the food supply chain, and ensuring fair competition globally and in the internal market.

A score-card for performance and progress. Quite a challenge for the Union's reputation both at home and abroad.

L'argent est le nerf de la guerre

The Council concluded: « *The competitiveness challenges we face will require significant investment, mobilising both public and private financing. We are committed to exploring and leveraging all instruments and tools to match our goals: the Multiannual Financial Framework as an essential means to deliver on our strategic priorities; the Capital Markets Union, to mobilise private financing; and the increased involvement of the European Investment Bank. We will explore the development of new instruments. We will continue to work towards the introduction of new own resources.* »

The essence of the incoming Trump administration is unpredictability and arbitrariness.

The parameters are thus laid down. The essence of the incoming Trump administration is unpredictability and arbitrariness. Trump's campaign slogan is Make America Great Again (MAGA). We may regard this as cynical nonsense because America IS the world's leading power - which is part of its problem. It has great wealth, self-sufficiency - notably in cheap energy, military and industrial power, and at the peak of advanced technology. Europe too is wealthy but vulnerable in energy and raw materials, fragmented militarily, open trade dependent, less able to rely on debt as America can with international willingness to buy Treasuries and stock dollars as a reserve currency, loosely confederal in its governance.

Europe's optimal defence, as set out in the Council's *Twelve Commandments*, is to get its own house into order.

« *The need for a unified response has never been more compelling. We call on all EU institutions, Member States and stakeholders to urgently implement and deliver this New European Competitiveness Deal.* » ■

Peut-on financer les 800 milliards du rapport Draghi ? Une piste à explorer

par Jean-François Drevet
Membre du Comité de rédaction



© Adobe Stock

Parmi les excellents documents qui expliquent de manière convaincante pourquoi l'UE doit investir davantage, le rapport Draghi préconise 800 milliards d'€/an d'investissements supplémentaires, soit 5% du PIB, afin de maintenir ou améliorer sa compétitivité économique, sous peine d'être dépassée par ses concurrents chinois et américains.

En ajoutant à cela les recommandations de Thierry Breton pour développer une défense commune et le *Green deal* d'Ursula von der Leyen, il reste beaucoup à faire et certains de ces besoins sont à traiter dans l'urgence, notamment le réarmement et la lutte contre le changement climatique. Selon Mario Draghi, l'investissement doit passer de 22% (ce qui est le cas aujourd'hui) à 27% du PIB. Une partie des financements nécessaires (notamment pour la compétitivité économique) serait apportée par le secteur privé, qui en fournit actuellement les 4/5. Mais la modernisation des secteurs de pointe ne peut être financée uniquement par le privé et la dépense militaire, indispensable à la sécurité de l'Europe, requiert une forte croissance des budgets publics.

Des contraintes budgétaires insurmontables ?

Dans plusieurs pays, cette croissance est entravée par le refus d'augmenter les impôts. D'une part, les partis au pouvoir se sont engagés à ne pas accroître la pression fiscale. D'autre part, les taux d'endettement atteints limitent leur faculté d'emprunter davantage. Le résultat est de maintenir la capacité d'investis-

sement des secteurs publics nationaux à un niveau plus ou moins insuffisant. Par ailleurs, une partie significative des besoins mis en évidence par le rapport est à prendre en charge par le budget européen. Mais celui-ci est alimenté en grande partie par une contribution des budgets nationaux. L'UE peut difficilement les inciter à réduire leur endettement, donc leurs dépenses, et leur demander en même temps d'augmenter leur contribution au budget européen.

Les pays « frugaux » rejouent la fable de la cigale et de la fourmi en s'opposant au renouvellement de l'expérience du plan de relance. Ils exigent de leurs partenaires plus dispendieux un retour aux critères de Maastricht, notamment au plafond d'endettement de 3% du PIB. S'ils sont suivis, ni la majorité des Etats membres, ni les institutions européennes ne seront en mesure de relever les défis identifiés par le rapport Draghi. Ces contraintes sont-elles insurmontables ?

Des possibilités de dépassement ?

Il est inévitable de s'adresser aux grandes entreprises et il existe quelques raisons pour cela. D'une part, le marché unique leur apporte de nombreux avantages et elles n'ont pas eu à payer pour cela. D'autre part, les régimes fiscaux nationaux ont été mis en concurrence, ce qui accentue une « course au moins taxant » qui a fortement réduit les taux de l'impôt sur les sociétés, notamment en faveur des grandes multinationales, à même de négocier des arrangements particuliers et bien placées pour pratiquer le chantage à la délocalisation.

En localisant artificiellement leurs bénéfices dans les pays où cet impôt était le plus bas, elles ont artificiellement réduit leur impôt, éventuellement conclu des arrangements particuliers (sweetheart tax rulings) qui ont ramené leur contribution effective à des niveaux sans rapport avec leurs activités. Selon Tax Justice Network (TJN), une association de lutte contre l'évasion fiscale, il résulte de ces jeux pervers, où les pays les plus complaisants ont pris de l'argent dans les poches des autres, un manque à gagner d'impôt sur les sociétés estimé à 56.8 milliards d'€ dans l'UE. Du côté des responsables des pertes infligées (évaluées dans l'UE à 73.6 milliards d'€), on



© Adobe Stock

trouve en premier lieu les Pays-Bas (45.6 milliards), puis le Luxembourg (10.7 milliards) et l'Irlande (9.9 milliards). Cette sous-fiscalisation est d'une telle importance qu'elle serait une source potentielle de ressources nouvelles, à condition d'avoir la capacité de les mobiliser. C'est exactement ce dont l'UE a besoin pour accroître sa capacité d'investissement.

Longtemps masqués par une vision permissive du « secret des affaires », ces abus n'ont pas donné lieu à des mesures de correction efficaces. Actuellement, l'UE est paralysée par la règle de l'unanimité, ce qui a permis aux pays abritant des paradis fiscaux de s'opposer à tout progrès.

Les efforts de la Commission

En 2017, dans le cadre de sa politique de lutte contre les distorsions de concurrence, ces exemptions fiscales étant assimilées à des aides d'État incompatibles avec le traité, la Commission européenne a exigé du gouvernement irlandais qu'il mette fin au régime très favorisé de l'entreprise américaine Apple, décision récemment confirmée par un arrêt de la Cour de justice. En juin 2023, au titre de la mise en place de nouvelles ressources propres, la Commission a proposé une taxe statistique attribuant au budget de l'UE une part des bénéfiques résiduels des grandes entreprises multinationales. Les recettes annuelles escomptées s'élevaient à environ 16 milliards d'€. En septembre 2023, elle est revenue à la charge avec le projet BEFIT, Business in Europe : Framework for income taxation. Bien qu'elle prétende faciliter la vie des multinationales en réduisant de 65% les coûts de conformité fiscale par une déclaration commune, sa mise en œuvre est de nature à mettre en évidence l'importance de l'évasion fiscale à travers la manipulation des prix de transfert.

Ainsi, BEFIT ouvrirait la voie à l'établissement d'une assiette commune de l'impôt sur les sociétés et à une moralisation des

transferts. Bien que les États membres restent libres de poursuivre leurs arrangements habituels, le manque à gagner des uns et les avantages indus procurés aux autres apparaîtraient plus clairement. À moyen terme, cette directive ouvrirait la voie à la création d'un impôt européen sur les sociétés. Certes, il ne s'agit pour le moment que d'harmonisation fiscale ; cependant, si BEFIT devenait obligatoire et si on établissait une surtaxe de cet impôt à affecter au budget communautaire, on pourrait financer au moins une partie du rapport Draghi. Bien sûr, il s'agit d'une utopie, mais l'histoire de la fiscalité est assez riche d'utopies de ce genre devenues des réalités. Les multinationales peuvent payer.

Les multinationales se résignent à mettre en œuvre la législation communautaire pour ne pas s'exclure du marché européen.

Nous avons vu plus haut que les multinationales ont les moyens de payer. Accepteront-elles de le faire ? Elles ne manqueront pas de protester contre l'« impérialisme régulateur de l'UE », et feront du chantage à la délocalisation vers d'autres paradis fiscaux dans les pays tiers. Mais il est plus facile de faire pression sur un État membre ou de les mettre en concurrence, que de renoncer à un marché de 450 millions d'habitants. L'expérience montre que les multinationales se résignent à mettre en œuvre la législation communautaire pour ne pas s'exclure du marché européen. En fait, il ne s'agirait que de leur demander de renoncer à un privilège dont elles ont longtemps profité, en payant enfin ce qu'elles doivent, au prorata de leur chiffre d'affaires, conformément à la législation en vigueur.

Les gouvernements qui soutiennent les multinationales comme en Irlande ont mis en avant la défense de l'emploi. Dans un premier temps, il a semblé que le contribuable irlandais était prêt à renoncer aux 13 milliards d'€ que la Commission a contraint Apple à payer à son gouvernement. Après la confirmation de la Cour de justice, est-ce encore le cas ? Par ailleurs, les hésitations du gouvernement de Dublin à affecter les 13 milliards d'€ montrent assez bien les difficultés d'un seul pays à consommer un revenu qui a été gagné dans l'UE toute entière et même au-delà. C'est une justification de plus pour une imputation au budget européen d'une partie de l'impôt sur les sociétés des multinationales. ■

Le Rapport Draghi ... et l'inclusion sociale



© EU 2024 Photographie : Aurore Martignoni

Dès l'introduction de son Rapport, Mario Draghi met en évidence l'entrée dans une nouvelle ère pour l'Europe, ère caractérisée par une croissance qui, si elle est au rendez-vous espéré, ne sera pas supportée par une population en augmentation et dès lors exigera une productivité en hausse.

Reconnaissant les forces de l'Union dans les domaines de l'éducation, la santé et ses systèmes sociaux, il insiste sur la nécessité de les préserver et d'agir en conséquence, faute de quoi notre modèle social mais aussi notre environnement et notre liberté seront compromis !

Que propose-t-il, comment voit-il, dessine-t-il cette indispensable action ? Une nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe axée sur trois domaines appelant de profondes transformations : innovation et croissance de la productivité, compétitivité et décarbonation, sécurité et réduction de notre dépendance. Il est très préoccupé par le gap existant entre l'Europe et les États-Unis dans les nouvelles technologies et l'innovation. D'emblée il appelle la Commission à travailler autrement avec les États membres non seulement dans les politiques qui relèvent de sa compétence mais au-delà. Pour Draghi la

réussite est au prix d'une méthode profondément révisée : une interaction permanente entre les différentes politiques mais aussi une coordination plus profonde avec les États membres qui doit permettre une meilleure mise en œuvre combinée à une charge administrative moindre.

Puis un titre surprise : « **Preserving social inclusion** » ! ... et une page d'explication. Il s'agit bien ici de la cohérence du rapport : ne répétons pas les erreurs passées pour réussir l'avenir ; apprenons des situations extérieures (USA en l'occurrence) pour confirmer/conforter notre modèle social. Et de reprendre les actions préconisées au regard de l'impact qu'ont eu les politiques menées depuis les années 80 sur la population, en particulier les travailleurs.

- Se rapprocher du modèle étasunien en termes de croissance de la productivité et d'innovation pour l'UE ne peut en aucun cas présenter les désavantages du modèle social des États-Unis. Il est crucial que le modèle social européen fournisse des services publics solides/forts, protection sociale, logement, transport et soins aux enfants pour accompagner la période de transition vers ce rattrapage.
- Les changements technologiques dans l'industrie et ailleurs exigeront une nouvelle approche des compétences. Dès lors tout travailleur doit avoir droit à s'y former afin d'être à même de changer de poste, d'avoir un nouveau rôle dans son entreprise ou de trouver un travail de qualité dans un autre secteur.
- Une réforme de la politique européenne de cohésion s'avère nécessaire pour soutenir l'innovation dans les secteurs clés de l'éducation, le transport, le lo-

par **Gabrielle Clotuche**
Membre du Comité de rédaction

gement, la planification et la connectivité digitale. Le travail avec les Villes et Régions pour renforcer leur attractivité dans ces secteurs élargira le Marché Unique.

- Les attitudes des gouvernements qui n'ont retenu de l'hyper-globalisation que les bénéfices pour l'économie et le marché tout en ignorant l'impact négatif pour une population européenne importante (tout en se congratulant de l'emploi créé ailleurs) ne sont plus de mise ; le Rapport demande explicitement une attitude différente qui consiste à assurer aux citoyens que l'État est à leur côté et attentif à leurs besoins. L'implication proactive et plus effective des citoyens, un dialogue social rassemblant les syndicats et les employeurs mais aussi les acteurs de la société civile doivent être au cœur de la construction du consensus nécessaire pour gérer le changement.

Draghi conclut : « **Transformation can best lead to prosperity for all when accompanied by a strong social contract** ». Reste à voir comment ces propositions seront reçues par la nouvelle Commission, le Parlement et le Conseil mais aussi dans les États membres par tous les intéressés. Majura Gutiérrez dans le VOX n°130 de l'Aiace-Int nous rappelle très justement que le chemin vers l'inclusion sociale est le système fort de nos droits et valeurs européennes.

À suivre ... même si les périodes que nous vivons ne sont pas toujours en adéquation avec ces déclarations ! ■

La Pologne aux avant-postes

En 2006, les ministres de la défense des pays membres de l'Organisation de l'Atlantique Nord (OTAN) adoptèrent la règle selon laquelle les pays membres devaient consacrer 2% au moins de leur produit intérieur brut à la défense.

Cette règle est loin d'avoir été mise en œuvre par tous les membres mais le pays qui est en tête de ceux dont les dépenses dépassent les 2% est la Pologne avec près de 4%, se plaçant même devant les États-Unis. Dans le peloton de tête on trouve, outre la Grèce, les trois pays baltes ainsi que la Finlande. Depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie, les pays nordiques estiment être particulièrement exposés à la menace russe. Quant à la Pologne, un antagonisme historique l'oppose à la Russie.

Le poids de l'histoire

Au vingtième siècle, à la veille du déclenchement du second conflit mondial, le pacte Molotov/Ribbentrop de 1939 prévoyait le partage de la Pologne entre l'Allemagne hitlérienne et l'Union soviétique, ce qui advint effectivement au début du conflit, dans des conditions particulièrement atroces pour la Pologne. Suite à une décision du Politburo présidé par Staline, plus de 4.000 Polonais furent sauvagement massacrés dans la forêt de Katyn, près de Smolensk, par des agents de la police politique soviétique : il s'agissait principalement d'officiers de l'armée polonaise, de médecins, ingénieurs ou enseignants. Mais Katyn n'était qu'un des lieux de massacre. Des exécutions sommaires eurent lieu en d'autres endroits, si bien qu'un total de quelque 22.000 personnes subirent le même sort. À cela s'ajoutèrent des déportations massives de populations polonaises en URSS estimées à environ 300.000 personnes.



Les Soviets essayèrent, contre l'évidence, d'attribuer ces massacres à la Wehrmacht, mais la vérité historique a fini par s'imposer. Il fallut cependant attendre 1990, c'est-à-dire la veille de l'implosion de l'Union soviétique, pour que celle-ci, en la personne de Gorbatchev, reconnaisse sa responsabilité dans les massacres. Cet épisode tragique a laissé des traces indélébiles en Pologne.

La Pologne se défend

La Pologne devint membre de l'OTAN en 1999, cinq ans avant d'adhérer à l'Union européenne. L'OTAN, non seulement lui sert de parapluie, mais ne porte pas atteinte à son autonomie stratégique, à laquelle elle est particulièrement attachée. C'est ce qui peut expliquer certaines réticences à l'égard de la politique de sécurité et de défense commune de l'Union européenne. En creux subsiste aussi, dans une partie de l'opinion polonaise, un certain ressentiment à l'égard de l'Allemagne, qui n'a jamais procédé à des réparations pour l'occupation du pays et le travail forcé imposé à des milliers de Polonais. Le gouvernement Tusk maintenant en place a renoncé à demander ce dédommagement, estimé par la précédente majorité à la somme astronomique de 1.300 milliards d'euros.

La présence américaine en Pologne est très visible. Lorsque, en 2020, les États-Unis ont retiré d'Allemagne une partie importante de leurs militaires, une partie de ces troupes ont été redéployées en Pologne. En novembre 2024 a été inaugurée, dans le Nord de la Pologne, une base américaine de défense antimissile dont le président polonais a déclaré qu'elle constituait « un signe clair et limpide que la Pologne n'est plus dans la sphère d'influence russe ».

par Daniel Guggenbühl
Membre du Comité de rédaction

Le pays a acheté aux États-Unis des avions F16, des hélicoptères de combat et des missiles longue portée pour des montants très importants. L'invasion de l'Ukraine par la Russie n'est pas étrangère à ces investissements.



© Adobe Stock

La Pologne et l'Ukraine

Suite à cette invasion, la Pologne a accueilli près d'un million de réfugiés ukrainiens. Seule l'Allemagne en a accueilli davantage. On estime que deux tiers de ces personnes ont trouvé du travail en Pologne, où l'intégration est favorisée par une certaine proximité culturelle. Ce qui n'a pas empêché les agriculteurs et chauffeurs routiers polonais, en 2023, de protester contre la concurrence de leurs homologues ukrainiens. On a aussi observé que les réfugiés ukrainiens sont particulièrement actifs dans la création d'entreprises en Pologne.

La Pologne continue, bien entendu, à bénéficier des fonds européens. Elle en est d'ailleurs la première bénéficiaire. En même temps, elle enregistre une des plus fortes croissances de l'Union européenne au cours des dix dernières années. Et puis, dans un contexte géopolitique devenu de plus en plus instable, son armée est devenue la plus puissante de l'Union, devant la France et l'Allemagne. Le front oriental de l'Union européenne s'est donc considérablement renforcé grâce à la Pologne. Le pays exerce la présidence du Conseil de l'Union européenne depuis le premier janvier 2025. On peut s'attendre de sa part à une gestion plus consensuelle que celle de la présidence hongroise qui vient de prendre fin. ■

Le poison du révisionnisme



par Jean-François Drevet
Membre du Comité de rédaction

Les ambitions

Il n'en va pas de même de deux ex-puissances impériales qui se présentent explicitement comme révisionnistes, en imposant des modifications de frontières à leur profit. D'une part, la Russie se complaît dans sa nostalgie de *super grand* du temps de l'URSS, revenant même aux ambitions de la grande Catherine qui ne voulait pas de frontières à son empire. D'autre part, la Turquie joue à la fable de La Fontaine de *la grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf*, dans une forme d'exaltation de l'empire ottoman, assortie d'un panislamisme agressif et d'un panturquisme qui ne l'est pas moins.

À travers un examen attentif et objectif de notre histoire, notre intérêt pour les origines de nos nations nous aide à comprendre le présent et à consolider nos valeurs. Il arrive aussi que cela entraîne à la nostalgie, en mettant l'accent sur nos périodes les plus glorieuses.

En dépit de leurs aspects controversés, de nombreux Français restent des admirateurs de Napoléon, les Ibériques célèbrent encore la conquête des Amériques et les Britanniques l'apogée de leur puissance

La Russie se complaît dans sa nostalgie de super grand du temps de l'URSS. La Turquie joue à la fable de la grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf.

coloniale au temps de la reine Victoria, ce qui a incité certains d'entre eux à surestimer leur influence au moment du Brexit. Mais la majorité des Européens ne nourrit guère d'illusions sur la puissance perdue et ne voit pas d'intérêt à son exaltation. Même les Hongrois, qui aiment à montrer des cartes d'avant 1914 du royaume de saint Étienne, n'ont pas l'intention de se lancer dans un processus de reconquête, parce qu'ils bénéficient depuis leur adhésion de la *spiritualisation* de leurs frontières dans l'espace Schengen.

Le problème est qu'elles sont passées de la théorie à la pratique : dès la fin de l'URSS, la Russie a pris le contrôle d'une partie des territoires des anciennes républiques fédérées dont elle avait pourtant reconnu l'indépendance. Trois décennies plus tard, elle s'estime en droit de leur imposer une « *souveraineté limitée* » (au sens brejnévien du terme), en dépit des engagements qu'elle a signés, notamment le célèbre et inopérant mémorandum de Budapest qui a fait renoncer l'Ukraine à ses stocks nucléaires. Bien qu'elle soit le plus vaste pays du monde avec 17.1 millions de km², la Russie prétend contrôler l'Abkhazie (8653 km²), l'Ossétie du sud (3900 km²) et la Transnistrie (4163 km²). Elle veut assujettir l'Ukraine dont elle revendique 109000 km², des objectifs insensés compte tenu de son immensité et des problèmes de développement des immenses espaces qu'elle possède déjà.

La Turquie n'est pas moins ambitieuse : elle s'est installée chez ses voisins sous des prétextes divers, à Chypre-nord depuis 1974 (3360 km²), puis plus récemment en Syrie (sur 8835 km²) et en Irak. Elle

ne voit pas de contradiction à revendiquer l'indépendance de 200000 Chypriotes turcs en refusant toute autonomie à ses 20 millions de Kurdes. En Méditerranée orientale, des amiraux à la retraite lui ont délimité une zone économique exclusive (ZEE) de 460000 km² en contradiction avec le droit de la mer, tel que défini par la convention UNCLLOS, que presque tous les membres des Nations unies ont signée et ratifiée.

Les conséquences

Contrairement à ce qu'on pouvait espérer à la fin de la guerre froide, les deux pays se sont armés pour étayer leurs revendications. La Russie entretient des troupes en Géorgie, en Moldavie et depuis 2014 s'est lancée dans la reconquête de l'Ukraine. La Turquie n'a pas fait mieux en maintenant 35000 soldats à Chypre, contre la volonté de presque tous ses habitants (y compris les authentiques Chypriotes turcs) et en y pratiquant le nettoyage ethnique, qu'elle a aussi encouragé dans le Karabagh, dont presque tous les habitants, qui y résidaient depuis la plus haute Antiquité, ont dû se réfugier en Arménie. Elle fait maintenant son possible pour chasser les Kurdes syriens de la Syrie du nord, sous prétexte de lutte contre le terrorisme, alors qu'elle a soutenu celui-ci.

Il en résulte une déstabilisation croissante des périphéries européennes, où d'après *The Economist*, *le ring offriends* proclamé au moment de la création de la PEV (politique européenne de voisinage) en 2003 est devenu un *ring offire*. Dans les deux cas, les deux pays ont recruté des milices (les petits hommes verts en Ukraine, des factions islamistes en Syrie) pour avancer leurs pions. Ils ont aussi fortement accru leurs dépenses militaires, investi dans des armes nouvelles (notamment les drones turcs qui ont fait la décision en Azerbaïdjan), en attendant de s'attaquer au territoire de l'UE, comme le redoutent les Baltes et les Chypriotes.

Parce qu'elles se portent en priorité sur son voisinage, ces agressions posent davantage de problème à l'UE qu'aux États-Unis, protégés par leur éloignement,



© Adobe Stock

à la Chine (qui s'intéresse avant tout à son propre voisinage et notamment à la reconquête de Taiwan) ou au Sud global, qui s'est montré assez indifférent au sort de l'Ukraine. En revendiquant le Groenland, tout le Canada et la zone du canal de Panama, Donald Trump conforte les révisionnistes. L'Union peut-elle craindre de se retrouver seule pour leur résister ?

Depuis les années 1950, l'UE a patiemment construit un nouveau mode de relations internationales : en interne, d'éventuels conflits ne pouvant être traités en dehors des salles capitonnées du Juste Lipse, elle a imposé la coopération à ses États membres. Hors de l'Union, pour assurer la paix au-delà de ses frontières, elle a fait confiance à l'état de droit et veillé attentivement au respect des traités. En négociant comme elle le faisait avec un Kremlin belliciste, en poursuivant les ventes d'armes à la Turquie parce qu'elle est restée membre de l'OTAN, aurait-elle pêché par naïveté ou par excès d'optimisme ?

L'Union peut-elle craindre de se retrouver seule pour résister aux révisionnistes ?

On lui reproche aujourd'hui sa passivité, qu'elle a commencé à payer très cher. Mais notre prise de conscience serait-elle encore bien trop lente, si on se réfère aux débats en cours et aux avertissements de ceux qui préconisent de donner à l'UE (et à l'OTAN) les moyens nécessaires pour faire face aux réalités ? ■

Un axe Pékin–Moscou ?

par Daniel Guggenbühl
Membre du Comité de rédaction



© Adobe Stock

L'émergence d'une entente, voire d'un « axe » entre la Chine et la Russie est-elle une mauvaise nouvelle pour l'Union européenne ?

Assurément oui, alors que le conflit en Ukraine s'enlise et que l'Ukraine semble de moins en moins en mesure de l'emporter, d'autant moins que ses alliés occidentaux ne lui ont pas fourni les équipements militaires qui lui auraient - peut-être - permis de l'emporter. La Russie n'hésite pas, quant à elle, sur les moyens à mettre en oeuvre, en hommes et en matériel, pour s'imposer. Ainsi on voit même apparaître, du côté russe, des soldats nord-coréens en renfort contre l'Ukraine. Il n'est pas sûr que cet envoi sur le front ukrainien ait reçu l'aval de la Chine.

Un rapprochement « de circonstance » ?

Dans les années 80 du siècle dernier, les relations entre la Chine et une Russie encore soviétique étaient franchement mauvaises : les deux empires communistes s'invectivaient en permanence et violemment aux Nations unies. Après l'écroulement de l'Union soviétique, les relations se sont améliorées avec l'arrivée au pouvoir de Vladimir Poutine tout d'abord et de Xi Jinping ensuite et

un traité de bon voisinage et de coopération a été conclu dès 2001. Mais c'est l'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022 qui a considérablement raffermi les liens entre les deux pays, sans cependant qu'il ait été question d'une alliance formelle avec des obligations réciproques. Des observateurs ont même qualifié ce nouveau rapprochement comme étant « de circonstance », mais dirigé contre l'ennemi commun, c'est-à-dire les États-Unis. Au plan économique, la Chine tire maintenant un profit certain de l'importation à bon compte de matières premières et énergétiques russes alors qu'elle exporte en Russie des produits de consommation et de haute technologie : la Russie n'exporte pas de tels produits, d'autant moins qu'elle vit à présent dans un régime d'économie de guerre. Pour la Chine, l'aide des alliés occidentaux à l'Ukraine est peut-être plutôt bienvenue, car elle limite les possibilités des alliés d'intervenir dans le Sud-Est asiatique, où la Chine entend dicter sa loi. La participation de la Russie et de la Chine au groupe de pays appelé les BRICS¹, qui réunit le « Sud global » opposé à la domination américaine et à l'ordre mondial issu de la Seconde Guerre mondiale, obéit à la même logique. Ce groupe totalise près de la moitié de la population mondiale et apparaît comme un avatar de l'ancien Mouvement des Non-Alignés.

La Chine, « rival systémique »

Certes, alors que la Russie, avec la guerre en Ukraine, est devenue pour l'Union européenne une menace directe, nous ne sommes pas en guerre avec la Chine, comme le disait Josep Bor-

¹ Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud, Iran, Égypte, Émirats arabes unis et Éthiopie. Cf l'article de Robert Cox sur le Sud global dans Apropos 108.

Un nouveau rapprochement comme étant « de circonstance », mais dirigé contre l'ennemi commun, c'est-à-dire les États-Unis.



© Adobe Stock

rell, l'ancien Haut Représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. De son côté, la Commission avait déjà, dans un document de mars 2019, considéré la Chine comme un « partenaire stratégique, de coopération et de négociation ». Mais la Chine est aussi, disait le document, un concurrent économique dans la course à la domination technologique et un « rival systémique » dans la promotion d'autres modèles de gouvernance, ce qui sous-entend que nos régimes politiques diffèrent fondamentalement et que l'Europe condamne la répression de la minorité des Ouïgours en Chine et les atteintes chinoises aux droits de l'homme. La complexité des relations économiques avec la Chine est apparue au grand jour avec la décision de l'Union européenne, en octobre 2024, d'imposer des droits de douane allant jusqu'à 35% - en plus des 10% déjà existants - sur les voitures électriques importées de Chine. Belle illustration d'une concurrence mouvementée entre les deux « partenaires ».

Une certaine neutralité chinoise

Comment, en définitive, évaluer la position de la Chine dans le contexte géopolitique ? L'Union européenne peut-elle réellement s'attendre, comme elle le souhaite, à ce que la Chine fasse pression sur la Russie pour mettre fin à son agression contre l'Ukraine ou à ce qu'elle applique les sanctions décrétées contre la Russie ? Le doute est permis. Cependant, malgré les nombreux témoignages d'« amitié » entre Russie et Chine, cette dernière

a bien préféré s'abstenir, aux Nations unies, lors des votes de mars 2022 et février 2023, sur les résolutions de l'Assemblée générale demandant le retrait des forces russes d'Ukraine. La Russie aurait donc pu s'attendre à une attitude plus prorusse de son « amie » chinoise.

Il est intéressant, à cet égard, de regarder de près le plan de paix de février 2023 sur le conflit ukrainien présenté par la Chine à l'occasion du premier anniversaire de l'invasion russe, plan appelé « Position de la Chine sur le règlement politique de la crise ukrainienne ». Certes, ce plan ne condamne pas l'agression russe et s'oppose aux sanctions unilatérales, mais il se réfère à la Charte des Nations unies en précisant que l'intégrité territoriale de tous les pays doit être garantie. La Chine souligne aussi que les armes nucléaires ne doivent pas être utilisées. La Russie et l'Ukraine doivent reprendre le dialogue « avec le soutien de la communauté internationale ».

L'Europe condamne la répression de la minorité des Ouïgours et les atteintes chinoises aux droits de l'homme.



© Adobe Stock

On peut estimer que ce langage constitue un bel exemple de rhétorique peu concrète voire hypocrite, mais il a, nous semble-t-il, le mérite d'exister et de refléter un certain degré de neutralité de la part d'un pays qui, probablement, jouera un certain rôle dans la suite des événements en Ukraine. Il ne va pas, a priori, directement à l'encontre des intérêts ukrainiens. ■

Begegnung mit Präsident Hallstein 1964

Eine Episode aus der Frühzeit der Europäischen Integration



Auf Einladung des ersten Präsidenten der EWG-Kommission führen meine Frau Karen und ich in unserem VW-Käfer an einem frischen Frühlingmorgen im April 1964 auf den Landstraßen von Bonn nach Brüssel. Wir waren junge Beamte, Karen im Bundesinnenministerium, ich im Bundesverkehrsministerium.

Gegen Mittag wurden wir in Brüssel in einem kleinen Saal im Gebäude „Joyeuse Entrée“ empfangen. Präsident Hallstein trat im Kreis von einigen Mitarbeitern hinzu, begrüßte uns, gab uns die Hand und gratulierte uns. Wie kamen wir zu dieser Ehre? Hier ist die Geschichte: - sie beginnt Ende 1960 in Hamburg.

Hamburg

Kurz vor Weihnachten 1960 betrat der Syndikus der Handelskammer Hamburg mein dortiges Arbeitszimmer - ich war bei ihm gerade Rechtsreferendar - und sagte, „Erdmenger, Sie interessieren sich doch für die EWG. Unsere Hafenwirtschaft und die Reeder möchten wissen, ob und inwieweit sie von dem neuen Vertrag betroffen werden. Darüber schreiben Sie mir bitte mal ein Gutachten für den internen Gebrauch. Die Frage, ob der Vertrag überhaupt auch auf die Seeschifffahrt Anwendung findet, scheint umstritten zu sein.“

Kurz nach Weihnachten erhielt Karen einen Brief aus Brüssel, der besagte, sie könne am 2. (!) Januar bei der Generaldirektion Landwirtschaft der Kommission ihr Praktikum beginnen, für das sie sich beworben hatte. In aller Eile bereiteten wir ihre Reise vor. Ich erzählte meinem Syndikus bei der Handelskammer davon. Großzügig wie er war, erklärte er: „Da begleiten Sie doch Ihre Frau und nutzen die Gelegenheit, sich in Brüssel nach der Meinung zu der Seeschifffahrtsfrage umzuhören.“

von Jürgen Erdmenger
Mitglied des Redaktionskomitees

Brüssel

So reisten wir denn beide Anfang Januar 1961 per Bahn nach Düsseldorf und flogen von dort aus mit einer kleinen Propellermaschine der Sabena nach Brüssel, da die belgischen Eisenbahner streikten. Karen suchte sich ein Zimmer und trat ihr Praktikum bei der Kommission an. Ich verabredete mich mit dem Vertreter der Handelskammer Hamburg vor Ort zu einem Besuch bei der Generaldirektion Verkehr.

Der freundliche Beamte, der uns helfen konnte, hieß Wolfgang Stabenow. Er berichtete, dass in der Tat mehrere der damaligen 6 Mitgliedstaaten die Auffassung vertraten, dass die Seeschifffahrt und somit auch die Seehäfen erst dann in die Integration einbezogen werden dürften, wenn der Ministerrat dazu einstimmig das grüne Licht gegeben habe. Das sei eine komplizierte Rechtsfrage, die bisher ungeklärt sei. Dasselbe Problem bestehe im Übrigen auch für die Luftfahrt, die im gleichen Artikel des alten EWG-Vertrages erwähnt wird¹.

Vor meiner Rückfahrt nach Hamburg besprachen Karen und ich, dass sie sich bei der Kommission dafür einsetzen solle, dass auch ich alsbald mein Praktikum bei der Kommission antreten könne, um das ich mich ebenso wie sie beworben hatte. Jetzt würde ich vorzugsweise zur DG Verkehr gehen wollen.

Die Arbeit

Bei der Arbeit an dem Gutachten zurück in Hamburg merkte ich schnell, dass eine befriedigende Antwort nur möglich war, wenn man die strittige Rechtsfrage löste. Da kam mir die Idee, dass ich diese Aufgabe meinem Hamburger Professor für das Europarecht, Hans Peter Ipsen, als Thema für meine Doktorarbeit vorschlagen könnte. Dieser willigte ein. Prima, so konnte ich eine Arbeit gleichzeitig zwei Zwecken widmen.

¹ Artikel 84 Absatz 2: Der Rat kann einstimmig darüber entscheiden, ob, inwieweit und nach welchen Verfahren geeignete Vorschriften für die Seeschifffahrt und die Luftfahrt zu erlassen sind.



© ANACEBE

Im April rief Karen freudig aus Brüssel an, ich könne ab 1. Mai mein Praktikum bei der GD Verkehr beginnen. Mein „Conseiller pédagogique“ sei Wolfgang Stabenow. Toll, besser ging es gar nicht. Ich verabschiedete mich bei der Handelskammer mit einem provi-

sorischen Gutachten. In den folgenden sechs Monaten in Brüssel konnte ich unter der weisen Leitung meines Conseillers am Entwurf des ersten Memorandums der Kommission für die Entwicklung einer gemeinsamen europäischen Verkehrspolitik mitarbeiten. (Ein kleiner Haken war nur, dass Karens Praktikum schon endete als meines begann.)

Mit einem Seesack voll einschlägigem Material - es gab noch kein Internet und keine Computer - kehrte ich im Oktober wieder nach Hamburg zurück. Ich nahm Urlaub von meinem Dienst als Gerichtsreferendar und schrieb meine Dissertation. Karen verdiente inzwischen das spärliche Referendargeld, war aber vor allem die wichtige juristische Diskussionspartnerin und Kritikerin.

Im Frühjahr 1962 promovierte mich die Universität Hamburg zum Dr.iur. Meine Dissertation „Die Anwendung des EWG-Vertrages auf Seeschifffahrt und Luftfahrt“ war nicht nur für die Wissenschaft, sondern auch für die Verkehrswirtschaft interessant. Ich suchte einen Hamburger Verlag aus, der sie im November als Buch herausgab.

Der Preis

Damals verlieh die Kommission in Brüssel jährlich einen „Preis der Europäischen Gemeinschaften für einen besonderen wissenschaftlichen Beitrag zur Europäischen Integration“. Ich dachte, ich könnte eine Chance haben und bewarb mich mit meiner Arbeit für diesen Preis. Während des Jahres 1963 hörten wir nur, dass auch ein anderer Kollege aus Hamburg sich um den Preis beworben hatte. Karen und ich legten beide unsere zweite juristische Staatsprüfung ab und begannen unseren Dienst in den Ministerien in Bonn.

Im April 1964 kam dann die Überraschung: Ich hatte den Preis des Jahres 1963 gewonnen und wir wurden zur Verleihung nach Brüssel eingeladen. Daraufhin stiegen wir in unseren Käfer und fuhren - s. oben - von Bonn nach Brüssel. Während der Zeremonie erzählte Karen dem Präsidenten Hallstein die Entstehungsgeschichte. Darauf Hallstein zu den Anwesenden: « Ah, je vois, cette année, nous avons attribué le prix à un couple ! »



© ANACEBE

Das Preisgeld war sehr ansehnlich. Da es für uns etwas Außergewöhnliches war, legten wir es nicht zum Sparen auf die Bank. Stattdessen kauften wir eine kostbare Fotokamera und machten eine wunderbare Schiffsreise von Venedig nach Griechenland und durch die Ägäis. ■

Jürgen Erdmenger nous raconte une histoire personnelle qui se joue au début de l'unification européenne. Grâce à des circonstances imprévues et heureuses, il a consacré sa thèse de doctorat en droit à l'application du Traité de Rome à la navigation maritime et aérienne. En avril 1964, accompagné par son épouse, il a reçu des mains du Président Walter Hallstein le « prix des Communautés Européennes pour une contribution scientifique importante à l'intégration Européenne » pour cette thèse. L'argent du prix a permis au jeune couple de s'embarquer pour une belle croisière dans les eaux grecques.

The Historical Archives of the EU turned 40

Number of depositing institutions has continuously increased



© AMACE.BE

Since 2012, the medieval Villa Salviati has served as the home of the Historical Archives of the EU, a department of the European University Institute in Florence. But the archives' story began much earlier, in 1984.

Four decades ago, the institutions of the European Communities decided by mutual agreement to deposit their historical archives with the European University Institute. They had a threefold objective :

to ensure that research on the process of European unification was based on solid archival and historical sources, to promote the idea of integration through greater transparency in the Community's institutional functioning, and to affirm the role of the European University Institute as a centre of excellence for studies on European issues. This common dream became a reality with the publication of the Archives Regulation in 1983, which established a clear legal framework for managing the EU historical archives - notably the obligation for each EU institution to deposit its own archives there after 30 years. That same year, the Commission also decided to create a dedicated department to professionalise its archive management responsibilities : the Historical Archives Service of the Commission was born.

The Commission's leading role

The Commission has played a leading role in this initiative from the beginning. On 17 December 1984, it signed an agreement with the European University Institute to create the Historical Archives of the European Union (HAEU). Since then, the Commission has continued to uphold its role as the guardian of the correct application of the Archives Regulation through a range of key activities : establishing framework partnership agreements, preparing and coordinating annual grant agreements with all depositing EU institutions, and managing the Interinstitutional Archives Group, where the depositing institutions have discussed their archival policies since 2004. Over the last 20 years the Commission, through the e-Domec team in the SG's

by Sébastien Soyez
Policy Officer SG, manager of the Interinstitutional Archives Group

Transparency, Document Management & Access to Documents unit, has overseen these essential missions. And together with the HAEU, it has contributed to onboarding an increasing number of new depositing institutions, reaching 16 by 2025.



© AMACE.BE

A renewed joint engagement

To celebrate the 40th anniversary of the agreement between the Commission and the European University Institute in Florence, a new joint declaration has been signed by the two Secretaries-General, Ilze Juhansone and Marco Del Punta. This declaration serves as a strong reminder of their respective commitment to fulfilling the legal obligations set out for all EU institutions in the Archives Regulation. It also reaffirms the key role the Historical Archives of the EU plays in promoting institutional openness and transparency to the public and research communities. And to avoid the dystopia described in George Orwell's novel 1984: « The past was erased, the erasure was forgotten, the lie became truth », take great care of your records and archives! ■

archives.eui.eu

Une exposition multimédia est désormais en ligne. The HAEU turns 40 est une célébration numérique de la création des Archives à Florence en 1984 et du travail qu'elles accomplissent depuis pour préserver et promouvoir la mémoire de l'intégration européenne. L'histoire et les activités des Archives sont résumées en six brefs chapitres qui couvrent leur création par les Communautés européennes, leur mission consistant à faciliter l'accès au public et à préserver les sources primaires, l'installation des Archives à l'Institut universitaire européen, ainsi que leurs activités pédagogiques et de valorisation.

Le Prix Sakharov pour la liberté de l'esprit 2024

María Corina Machado, la dirigeante des forces démocratiques du Vénézuéla, et Edmundo González Urrutia, le candidat de l'opposition aux élections présidentielles de juillet, sont les lauréats 2024.

La cérémonie de remise du prix a eu lieu le 17 décembre 2024 à Strasbourg, lors de la session plénière du Parlement européen, à l'issue de la réunion de la Conférence des Présidents qui a pris la décision. La présidente Roberta Metsola a déclaré : « *Le Prix Sakharov pour la liberté de l'esprit 2024 est décerné à María Corina Machado et au président élu Edmundo González Urrutia pour leur lutte courageuse en faveur du rétablissement de la liberté et de la démocratie au Vénézuéla. Dans leur quête d'une transition juste, libre et pacifique du pouvoir, ils ont défendu sans crainte les valeurs qui sont chères à des millions de Vénézuéliens et au Parlement européen : la justice, la démocratie et l'État de droit. Le Parlement se tient aux côtés du peuple vénézuélien, de María Corina Machado et du président élu Edmundo González Urrutia dans leur lutte pour l'avenir démocratique de leur pays. Ce prix est pour eux.* ».

La dirigeante des forces démocratiques avait été élue candidate de l'opposition à la présidence vénézuélienne au nom de la « Plateforme unitaire démocratique » en 2023, avant d'être disqualifiée par le Conseil électoral national, contrôlé par le régime. Edmundo González Urrutia, diplomate et homme politique, qui lui a succédé en tant que candidat au nom de la « Plateforme unitaire démocratique », a dénoncé l'absence de publication des résultats officiels des élections présidentielles et contesté la

victoire proclamée de Nicolás Maduro. Il a quitté le pays en septembre, après qu'un mandat d'arrêt a été prononcé à son encontre.

Dans une résolution adoptée le 19 septembre, les députés avaient souligné que les rapports des missions internationales d'observation électorale indiquaient clairement que l'élection présidentielle vénézuélienne n'avait pas respecté les normes internationales d'intégrité électorale. Ils reconnaissent Edmundo González Urrutia comme président légitime et démocratiquement élu du pays et María Corina Machado comme dirigeante des forces démocratiques. Le Parlement condamne la « fraude électorale » et les violations graves et systématiques des droits humains perpétrées contre l'opposition démocratique, le peuple vénézuélien et la société civile.

Selon le gouvernement vénézuélien, 2.400 personnes auraient été arrêtées lors des manifestations qui ont suivi les élections et les organisations non gouvernementales ont rapporté la mort de 24 personnes. María Corina Machado reste cachée et Edmundo González Urrutia a dû fuir en Espagne, pays qui lui a accordé l'asile politique le 7 septembre. Dans sa résolution, le Parlement avait appelé l'UE à prolonger les sanctions à l'encontre du régime vénézuélien et à appliquer des sanctions ciblées par le biais du régime mondial de sanctions de l'UE en

par **Monique Théâtre**
Rédactrice en chef



Sakharov © UE 2024 - PE

matière de droits humains, à l'encontre de Nicolás Maduro et de son cercle rapproché. Avant les élections, le Parlement avait exhorté les États membres à maintenir les sanctions imposées au régime de Maduro et critiqué la décision inconstitutionnelle d'empêcher des personnalités politiques de l'opposition, telles que María Corina Machado, de se présenter aux élections de 2024. ■

Nommé d'après le physicien soviétique et dissident politique Andreï Sakharov, le Prix Sakharov pour la liberté de l'esprit constitue la plus haute distinction de l'UE dans le domaine des droits humains. Créé en 1988, il est décerné chaque année par le Parlement à des individus ou des organisations, en reconnaissance de leur action dans l'un des domaines suivants : la défense des droits humains et des droits fondamentaux, en particulier la liberté d'expression, la sauvegarde des droits des minorités, le respect du droit international, le développement de la démocratie et la défense de l'État de droit.

Limitons à trois ans tous les mandats communaux

par Renaud Denuit
Membre du Comité de rédaction



ou les parlements régionaux, le débat se focalisera sur ces derniers niveaux, aux dépens de l'Union européenne. Ceci a pu encore se vérifier en Belgique, avec le triple scrutin de juin dernier.

Les villes européennes revendiquent un rôle plus important dans le Pacte vert européen.

Dans toute l'Europe, l'on observe à la fois un attachement à la démocratie et un malaise entre les citoyens et la « classe politique », réputée n'en faire qu'à sa tête, sans prendre l'avis des gens entre deux scrutins. Les démocrates sincères recherchent des solutions. L'organisation de panels de citoyens, l'abaissement de l'âge pour voter, les débats politiques et les actions de la société civile vont dans le bon sens, mais s'avèrent insuffisants. La procédure référendaire n'est pas constitutionnellement applicable partout ni ne fait l'objet d'un vaste consensus. L'initiative citoyenne européenne, embryon de démocratie participative à l'échelle de l'UE, reste peu connue et a déjà montré ses limites.

Une piste sérieuse

Une piste serait donc de travailler sur les *rythmes de la démocratie représentative*. Au niveau européen, la durée de 5 ans est hautement justifiée (plus les enjeux à traiter sont vastes et nombreux, plus l'action persévérante est requise) et se réalise avec une régularité de métronome. Au niveau national, la durée maximale des législatures est de 4 ou 5 ans, mais elle n'empêche pas, ici ou là, l'instabilité politique, dont personne

ne fait l'apologie. Écourter constitutionnellement les législatures ne résoudrait rien, alors qu'elles le sont déjà souvent dans les faits, ce qui discrédite la « classe politique ». Dans les pays fédéraux ou régionalisés, la durée de mandats à ces niveaux est aussi de 4 ou 5 ans, ce qui n'est pas contesté. En revanche, il serait souhaitable d'éviter les scrutins simultanés. Par exemple, si les élections européennes ont lieu le même jour que celles pour renouveler le parlement national

Ce qui, par contre, serait un progrès démocratique tout à fait sensé, c'est *la limitation des mandats locaux* à trois ans. L'on arguera peut-être que, subsidiarité oblige, les municipalités n'ont rien à voir avec l'Union européenne. Ce n'est pas tout à fait exact. D'abord, l'on trouve, au Comité européen des régions, de nombreux maires et conseillers municipaux. Ensuite, les villes européennes sont tôt ou tard concernées par l'UE (politique régionale, enjeux transfrontaliers, capitales européennes de la culture, jumelages etc.) et revendiquent un rôle plus important dans le Pacte vert européen. Enfin, la citoyenneté européenne instaurée depuis plus de 30 ans a ouvert la voie au droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales dans l'État membre de résidence ; l'effectivité de ce double droit dépend de la fréquence des scrutins locaux. Des

© Adobe Stock

élections communales ont eu lieu en Belgique en octobre 2024 et auront lieu en France en mars 2026. Dans les deux cas, le mandat est de 6 ans. Cette durée est relativement insolite puisque dans le reste de l'Europe, la mandature locale de 4 ans est nettement la plus répandue. En Allemagne, seule la Bavière a prévu 6 ans, contre 4 ans en Hesse et 5 ans dans les autres Länder. Les élus locaux italiens et polonais sont aussi en place pour 5 ans.



© Adobe Stock

Retour en arrière

La démocratie municipale fut instaurée en France en 1884 ; le mandat de 4 ans dura jusqu'en 1929 : il fut alors prolongé de 2 ans, à la fureur de la gauche qui y voyait une sorte de cadeau aux notables. En Belgique, la loi communale de 1836 est la législation de base ; la durée de 6 ans ne semble pas avoir été contestée même après le passage des communes sous la tutelle des régions. Dans ces deux pays, les maires/bourgmestres, leurs adjoints/échevins et conseillers sont rééligibles sans limite. Les rémunérations dépendent de la taille de la population concernée. Tous ces éléments rendent la position attractive, car bien plus stable que celle de parlementaire ou de ministre (seul le Sénat français, avec ses 9 ans, fait mieux).

Sans surprise, la fonction mayoriale fut longtemps assumée par des membres de l'aristocratie terrienne. Il n'est pas fortuit que l'on parle encore de « fief » à propos d'une municipalité dont le chef a

« réussi son implantation ». Les villes participèrent historiquement au déclin du modèle médiéval, mais n'est-il pas frappant que celui-ci nous offre encore ses reliquats via les comportements autoritaires de seigneurs locaux, calés peinaris dans leurs fauteuils pour le long terme ?

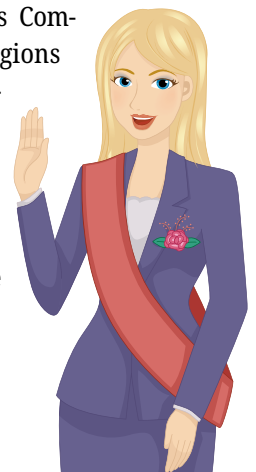
Un nouveau souffle

En limitant les mandats communaux à 3 ans partout en Europe, nous apporterons un souffle nouveau à la démocratie, en commençant par sa cellule de base. Nous offrirons à tous les citoyens européens un droit nouveau, celui de se prononcer jusqu'à deux fois plus souvent sur la gestion municipale. Cela permettra d'en renouveler les responsables, d'attirer plus de jeunes et de femmes, de dégager les incapables et les paresseux et d'accélérer les réalisations locales. Il y a lieu de tordre le coup à cette légende : le bon management d'une commune nécessite 6 ans. La démonstration que c'est faux a déjà été faite ailleurs. Et là où les

6 ans sont en vigueur, les initiatives d'embellissement surgissent souvent en fin de mandat, histoire de favoriser la prolongation. Enfin, il y a des maires qui démissionnent en cours de mandat, pour des raisons de santé, d'insécurité ou autres, tout en ayant mauvaise conscience vis-à-vis de leurs électeurs ; si l'horizon est plus proche, la chose sera dédramatisée.

Dégager les incapables et les paresseux et accélérer les réalisations locales.

Le Conseil des Communes et Régions d'Europe pourrait mettre cette idée à son ordre du jour. Il faut bien commencer quelque part ... ■



Immigration - exploring facts

by Robert Cox
Member of the Editorial Committee



Growing EU member state exasperation and political pressure over immigration emerges pungently from the conclusions of the October European Council. The often elliptical language of such documents cannot hide the prevailing tension (paragraphs 38-40) of the debate.

In the weeks before member states heightened language. Germany stiffened border controls; Poland threatened to suspend asylum rights; fifteen member states wrote to the Commission calling for tougher asylum policies; Commission president von der Leyen reportedly promises proposals to strengthen expulsions; Italy's PM got home to Rome to find that a court had declared illegal the policy of sending asylum claimants to Albania for processing.

Facts & figures

Elections and other political and social manifestations in Europe of late have increasingly highlighted citizen

expression of concern about immigration. It is reportedly uppermost in many voters' minds - together with cost of living (as Eurobarometer shows in the little chart), including housing and childcare burdens. As always, when tackling a contentious subject, it is useful to look first at some relevant facts and figures. As usual, Eurostat is the quality provider for fact finders. Its Statistics on migration to Europe, updated April 2024, is a valuable guide. Meanwhile, as a prelude, look at this chart from Eurobarometer. Hmm...

In 2023 the EU's population was a shade under 450 million souls. Of that, 27 million were non-EU citizens - 6% of EU's total population. 42 million people were born outside the EU (9% of all EU inhabitants). Averages, of course, are only part of the picture. In certain EU countries proportions are higher. And in Switzerland it's 31%, in Norway 17%. In the USA it's 14%.

Before our readers' statistical indigestion kicks in, let us complete the data picture. In 2022, over 3.4 million first residence permits were issued in the EU - up from pre-COVID times. Increases were particularly high in the number of first permits issued by Germany (+190%) and Ireland (+146%). They more than doubled from 2021. Next year, 2022, saw an almost two third jump in asylum permits. Jumps too were recorded in permits issued for education and family (both up by 29%). The less precise "other reasons" went up by nearly a half.

Why are they here?

The work-place

The number, however, of permits issued for "work-related reasons" slumped by 6%. About a third of immigrants, says Eurostat, are here for "family reasons ». A fifth are classed as being here "to work". Out of a total EU workforce of 193 million, nearly 10 million are non-EU citizens around 5%. Some fifth of these workers are in the building, accommodation and food related industries. About 4% are here for education. Eurostat looks in detail at the jobs these people are doing. A quarter of them are rated as "other". In 2022, almost ten million non-EU citizens were employed in the EU labour market, out of 193 million persons aged from 20 to 64, corresponding to 5% of the total.



© Adobe Stock

In 2022 the employment rate in the EU in the working-age population was higher for EU citizens (three quarters) than for non-EU citizens (62%). Eurostat shines some light on the comparative quality of the non-citizens' jobs. It divides them into two categories: under-representative and over-representative. Not surprisingly we find the latter ranging from hotels, to farm labour, to domestic jobs, building trades, to personal carers etc. etc. At another stage in this sector of its report Eurostat shifts its magnifying glass to highlight the concept of "essential activities".

More difficult, not surprisingly, is to identify meaningfully the levels of educational and professional skills of immigrants. For some Europeans immigrants' skills compete with us for jobs; other Europeans condemn immigrants as uneducated and illiterate. We do not have sufficient, reliable data to clarify argument.

Where do they come from?

From a chart giving ratings of the top 10 nationalities of first residence permits issued in EU Member States in 2022 Ukraine and Belarus are in a leading category of their own - some

700,000, or a fifth of the total. Figures for refugees and asylum seekers are more explicit. Asylum seekers - often the most controversial of the migration issues - make up 15% of all non-EU residents. Syrians, Afghans, Turks, Venezuelans and Colombians topped the list of first-time asylum applicants" in EU member states in 2023 - a little short of half a million, or nearly half the total. And about a fifth up on the previous year. Given the persistently dire situation in these countries, the pressure will remain.

The available data on migration are not only one-way. Figures for 2022 show that while seven million persons immigrated into the EU, some 2.7 million persons emigrated from the EU - a net immigration to the EU of four and a quarter million.

Demographic despondency

So, there we are where basic numbers are concerned. No analysis is complete without a glance at Europe's demographics. We like saying that Russian and Chinese figures are bad. But ours are pretty dreadful. In 2022 EU ladies delivered 1.45 live births per woman. The total fertility rate stood at 1.46 live births per woman of child-bearing age. Country scores ranged from 1.08 in Malta to 1.79 in France. By implication, our economically active population is declining as a proportion of the whole. So, who will fill which gap? Some optimists say artificial intelligence (AI) will do the job. But care needs people and pension funds need working people's contribu-

tions. Even with threat of recession exacerbated by failure to heed the warnings of Mario Draghi and Enrico Letta (featured in this and earlier editions of *Apropos*) European labour market and welfare needs will demand active working people.



© Adobe Stock

Sums & sensitivities

We have tried to keep this presentation reasonably digestible. Many other measurements - social, psychological, political, cultural - condition citizens' sensitivities about the migration issue. But as with all issues, simple or complex, it helps to start with facts and figures. Fortunately, in Europe, we are not left alone to the whims and agendas of social and other media. We are fortunate in having reliable, professional sources like Eurostat. It's a question of giving them voice.

Clearly for many of our citizens the immigration issue is a matter of passion - identity, uncertainties, fears, sensitivities and so on. Weaponisation of migrants in the hybrid war waged by Russia and its Belarus satellite too. It can help political discourse if we allow the space for basic facts that it deserves. ■

Born in Brussels

Audrey Hepburn, the quintessential European

by Alan Hick
Member of the Board AIACE-BE
Former director at the European Economic and Social Committee



© AIACE.BE

On a small street in the heart of Ixelles, at 48 rue Keyenveld, there is a little commemorative plaque which succinctly reads: “Ici naquit le 4 mai 1929 la comédienne AUDREY HEPBURN.» Nearby, is a children’s garden named after her, featuring a bronze bust gifted to Ixelles by her son, Sean Hepburn Ferrer (see interview). These are the touching yet aptly modest reminders that, here in Brussels “Capital of Europe”, legendary Hollywood movie star, international fashion icon and UNICEF Goodwill Ambassador for Children, Audrey Hepburn, was born.

Star of *Roman Holiday*, *Sabrina*, *Funny Face*, *Breakfast at Tiffany’s*, *Charade* and *My Fair Lady*, Audrey Kathleen Hepburn-Ruston, daughter of an Anglo-Irish-Central European father and a Dutch aristocratic mother, was to many of us the quintessential European. More than any other actress of her generation, Audrey Hepburn was the smiling face, the refreshingly optimistic, elegant and eloquent new look of post-war Europe.

Yet little has been said about this unique *European* aspect of her fame and legacy. Her most memorable roles, however, clearly allude to it. In *Roman Holiday*, she is a European princess enthralled by the classic sites and simple joys of post-war Rome. In *Sabrina*, she learns French haute cuisine and continental sophistication in Paris. In *Funny Face*, again in Paris, she blossoms from a plain librarian into an international fashion diva. In *Charade*, she is a bilingual Anglo-French interpreter who gets mixed up in an international heist. And in *My Fair Lady* she is exposed as a “fraud” whose English is too perfect and therefore must be *European!* Even as Truman Capote’s *Holly Golightly* in *Breakfast at Tiffany’s* she appears to indulge in a

continental black coffee and croissant in the opening credits to the film and gives the role a classy European edge. Audrey Hepburn’s unique *Europeanism* is the essence of her star appeal.

Officially British, her accent was faultlessly neutral, impeccably cosmopolitan, alluringly European. And so was her style, her charm, her poise and youthful *insouciance*. Her whole cinematic aura expressed a reawakening of hope and joy. Like the new Europe emerging from the ashes of the Second World War, multilingual Audrey Hepburn epitomized faith in the future and freedom from the stuffy constraints of *old regimes*. If *New Europe* needed a young, personalized symbol, it should surely have been Audrey Hepburn.



© AIACE.BE



© AIACE.BE

Yet, Audrey Hepburn emerged from a difficult pre-war and war-time background. Moving between Belgium, England and the Netherlands, the troubled child of an elusive pro-fascist father and initially pro-Hitler mother, she ended up a starving teenager trapped in war-torn Arnhem aiding the Dutch Resistance and wounded allied paratroopers. No doubt, her childhood and war-time experiences and deprivations spurred her, not only to international stardom, but to her dedicated work around the world for sick and starving children as UNICEF Goodwill Ambassador, a role for which she was honoured with a special Humanitarian Academy Award shortly before her premature death in January 1993.

Perhaps the secret of Audrey Hepburn’s sparkle and appeal was her European allure, her love of life and helping others. What better epitaph to the young European ideal? ■

Interview with Sean Hepburn Ferrer

*Sean, five years ago you kindly invited me to your exhibition *Intimate Audrey*, here in Brussels, to mark what would have been the 90th birthday of your mother, Audrey Hepburn. It was also a reminder that Brussels, Capital of Europe, was her birth town. I suggest that Audrey Hepburn was the post-war quintessential European.*

Do you agree?

Yes, she was a European, no doubt about that. The reason why her legacy is so powerful is that it's based on three pedestals: her Hollywood career, the icon of style and timeless elegance and her humanitarian work. That ties into the European post-war woman, the ability to do a lot with very little.

Hollywood superstar, fashion icon and UNICEF Ambassador for Children, Audrey Hepburn had unique international appeal, sensitivity and empathy. Was this partly due to her formative years, especially during the occupation and European war?

Did she talk to you about the war?

A little bit, but she wasn't someone who belabored anything. The conversations we had conveyed who she was and what she had become as a result of those experiences. Of course, I think she spent her life valuing things to a greater degree than when you are born in a democracy that has never experienced war. As a result, one of the greatest gifts she gave my brother and I was to grow up in a completely ideology-free environment. Nothing was ever preached or

inculcated, in part because she suffered through her own parents' political and other ideologies and she wanted very much for us to grow up without that.

*In your delightful children's book *Little Audrey's Daydream*, you illustrate her challenging wartime experiences as a young girl in occupied Holland and her dreams of European peace. Do you think her lost childhood during the war gave her acting a special edge and poignancy?*

She was a great believer in the rights of the child, food, education but also the right to love and affection, and I know that it had greatly to do with the fact that she felt the war took away part of her childhood.

Was it also the driving force in her international commitment to sick and starving children, victims of new wars and suffering?

She lived and operated as a UNICEF ambassador in a world in which thousands of children died every day - more than 40,000 at the time. The on-going suffering of children was her greatest pain. We all want safety for our children and families. Democracy is precious. It requires the daily exercise of its right, especially in this new "post-truth" era of extreme domestic populism and international turbulence. She stood up with a lot of backbone to people's plights all over the world and to injustices. She did, as elegantly as she could, push back on a lot of this and would push back again today. You may want Audrey Hepburn



▲ 1956, « Guerre et Paix » avec Mel Ferrer
©CCBY-SA 4.0

to be about Hollywood, Vogue Magazine and Givenchy, but the three legs that I've described to you, this pyramid, those elements are forever intertwined. This is who she was, what she became and what she did with it. You don't become Audrey Hepburn to the point that we still experience, that people can still connect to today, by being limp-wristed. She was an iron fist in a velvet glove. Her star still shines brightly because she was a complete person.

Could we, here in Brussels, do something more to commemorate and support the legacy of Audrey Hepburn?

Her legacy is stable. I don't think we need to commemorate her. She has permeated our society transnationally and trans-generationally. We don't need more promotion. She spent the last five years of her life in a very graceful way saying thank you for the wonderful opportunities she was given throughout her life and standing up for those less fortunate. What we do need is for Brussels to strengthen its spine a bit more. ■

Hôtel van Eetvelde

Ein weiteres von Victor Horta gebautes Privathaus eröffnet



Von den vier Privathäusern in Brüssel, die Victor Horta entworfen hat und die zum Weltkulturerbe gehören, sind nunmehr drei für das Publikum geöffnet: Das Wohn- und Atelierhaus des Architekten selbst, das Hôtel Solvay und jetzt auch das Hôtel van Eetvelde in der Avenue Palmerston. Fehlt nur noch das bis heute verschlossene Hôtel Tassel. Mitglieder unserer Redaktion haben bereits zweimal über den berühmten Architekten und den von ihm geprägten Baustil des Jugendstils berichtet. Hier folgt nun eine kurze Beschreibung des Hôtels van Eetvelde.

Der Gebäudekomplex

Der Besucher hat es nicht ganz leicht, sich zurecht zu finden. Denn im Gegensatz zum Hôtel Solvay ist das Hôtel van Eetvelde in drei Bauphasen entstanden: Zunächst wurde 1895 in der Avenue Palmerston Nr. 4 der zentrale Mittelteil gebaut, der

von Jürgen Erdmenger
Mitglied des Redaktionskomitees

die typische Horta-Fassade mit Metallstreben und großen Glasfenstern zeigt. Dann folgte 1899 links das Eckhaus mit der Nr. 2, um den Wohnraum zu erweitern. Schließlich wurde 1901 mit der Nr. 6 der Anbau mit einer Garage hinzugefügt, vor allem, um in der Bel-Etage einen großen Saal zu schaffen.

Heute wird der Besucher zunächst im relativ engen Eingang Hausnr. 2 empfangen. Dort befinden sich im Erdgeschoss vor allem Ausstellungsräume des Laboratoriums LAB-AN, in denen die Geschichte des Hausherrn und seiner Familie dargestellt werden. Es geht auch um Bauten des Jugendstils sowie schließlich um den Kongo. Der bedeutendste Raum in diesem Hausteil ist im ersten Stock das Büro des Barons van Eetvelde, das weitgehend noch seine ursprüngliche Einrichtung hat.

Der Besucher geht dann über die Straße zum Eingang Hausnr. 4 und befindet sich im Hauptgebäude, in welchem der originale Jugend-Baustil so recht zur Geltung kommt. Eine Treppe führt links hinauf in das Paradestück, einen achteckigen Lichthof, Wintergarten genannt, mit einer farbig geschmückten Glaskuppel und fein geschmiedeten Metallsäulen und -gittern. Geht man die Treppe weiter nach oben, ergeben sich im Lichthof einmalige Durchblicke in die benachbarten Räume, vor allem in den zur Straßenseite gelegenen Salon mit den hellen Fenstern.

Der Baron Edmond van Eetvelde

Victor Horta hat die Entwürfe der Privathäuser, wie es zu seinem Beruf gehört, den Bedürfnissen der Bauherren und Bewohner angepasst. Im vorliegenden Fall ist dies besonders interessant, weil das Leben des Barons van Eetvelde (1852-1925) eng mit der Kongopolitik König Leopolds II. verknüpft ist.

Nach der Handelsausbildung in Antwerpen arbeitete van Eetvelde zunächst einige Jahre in China. Verschiedene Erinnerungsstücke aus dieser Zeit befinden sich in seinem Büro im Eckhaus. 1878 trat er in den belgischen auswärtigen Dienst ein und war einige Jahre als Konsul in Indien tätig. Mitte der 1880er Jahre empfahl ihn der einflussreiche Chef des Auswärtigen Amtes, Baron Auguste Lambermont, dem



König Leopold II. als einen der drei General-Administratoren des „Etat indépendant du Congo“. So bezeichnete der König ab August 1885 „sein“ Gebiet von 2 344 000 Quadratkilometern, das ihm die Berliner Konferenz zugesprochen hatte. Diese Konferenz hatte Bismarck einberufen, um die Kolonisierung Afrikas durch die europäischen Staaten zu koordinieren. Van Eetvelde, der insbesondere für die Aussenbeziehungen zuständig war, nahm am „Conseil Royal“ teil, ein informelles Gremium, das den Kongo verwaltete. Ab 1890 war er der einzige Generaladministrator, nachdem seine beiden Kollegen wegen Differenzen mit dem König zurückgetreten waren. Er behielt diese Position bis 1901, blieb aber auch danach noch Berater des Königs.

Es fällt nicht schwer sich vorzustellen, dass van Eetvelde in jener Position, die er ab 1890 innehatte, ein repräsentatives Haus benötigte, um seine Pflichten, die vielfältige, auch auswärtige Kontakte mit sich brachten, angemessen erfüllen zu können. Kein Wunder, dass er den damals bekanntesten Brüsseler Architekten berief, dieses Haus zu bauen.

In der oben geschilderten Ausstellung im Eckhaus kann man die Überzeugungen van Eetveldes näher studieren. Insbesondere seine Haltung gegenüber der Bevölkerung im Kongo erscheint uns aus heutiger Sicht befremdlich. Dieser Anspruch der Überlegenheit der „Weißen“ gegenüber den „Schwarzen“ entsprach dem Geist der Zeit, legt aber doch einen Schatten auf unsere Bewunderung des von dem genialen Architekten für diesen Bauherren gebauten Hauses. ■

In der oben geschilderten Ausstellung im Eckhaus kann man die Überzeugungen van Eetveldes näher studieren. Insbesondere seine Haltung gegenüber der Bevölkerung im Kongo erscheint uns aus heutiger Sicht befremdlich. Dieser Anspruch der Überlegenheit der „Weißen“ gegenüber den „Schwarzen“ entsprach dem Geist der Zeit, legt aber doch einen Schatten auf unsere Bewunderung des von dem genialen Architekten für diesen Bauherren gebauten Hauses. ■

Hôtel van Eetvelde

Avenue Palmerston, 2-4, 1000 Bruxelles

Ouvert lundi, samedi et dimanche de 10h à 17h

Accessible aux personnes à mobilité réduite.

Récemment, l'Hôtel van Eetvelde, conçu par l'architecte renommé Victor Horta et bâti à partir de 1895, a ouvert ses portes au public. Ainsi, l'amateur du style Art Nouveau a maintenant la possibilité de visiter une troisième des maisons privées réalisées par Horta à Bruxelles et faisant partie du patrimoine mondial. Le visiteur entre d'abord par l'entrée Avenue Palmerston no 2, qui mène dans l'annexe et qui contient une exposition et le bureau d'Edmond van Eetvelde. Le visiteur passe ensuite par l'entrée no 4 à la maison principale et, en montant un escalier, admire la verrière qui éclaire les espaces intérieurs raffinés. Le visiteur s'intéressera aussi en particulier à la vie du baron Edmond van Eetvelde (1853- 1925), qui était Secrétaire général pour « l'État indépendant du Congo », nom donné à l'époque par le Roi Léopold II au Congo, sa propriété privée.



Connaissez-vous la carte-promenade

Art nouveau éditée par Explore.brussels ?

Elle vous donne la possibilité de faire 5 balades Art nouveau dans Bruxelles par vous-mêmes. Vous y trouverez des notices sur des bâtiments emblématiques, sur des architectes connus ou méconnus ou encore sur les différents matériaux de l'Art nouveau. Un outil très utile pour une promenade en solo ou en famille. En vente au prix de 5€ à l'Hôtel van Eetvelde, auprès de Visit.brussels (rue Royale 2), au Musée Horta (rue Américaine 27) ou par envoi postal sur demande auprès de info@explore.brussels

Joannes Thuy

par Monique Théâtre
Rédactrice en chef

Membre du Conseil d'administration de la section Belgique depuis 2023, certains d'entre vous auront découvert la « musique de velours » de Joannes lors du récent déjeuner festif de Noël au Résidence Palace. Il a en effet eu une carrière de musicien et de producteur avant de se lancer dans le monde de la justice. Rencontre avec un ancien collègue dont la vie s'apparente à un véritable couteau suisse.



© ANACE.BE



© ANACE.BE

La musique fait partie intégrante de ta vie, tu joues de plusieurs instruments, tu as été producteur, comment tout cela s'est-il déroulé ?

Dès mon plus jeune âge, j'ai été bercé par la musique car ma famille comptait plusieurs musiciens. Mais étudier la musique à cette époque n'était pas si évident car « ce n'est pas un vrai métier et on ne peut

rien gagner avec ça ». Heureusement, il y avait dans mon collège un professeur de musique qui savait reconnaître les talents. Il a réussi à convaincre mes parents de me faire étudier cet art et de ne pas insister pour que je devienne vétérinaire (ce qui était leur intention). J'ai été autorisé à suivre des cours à l' « Institut Lemmens » de Malines, dans la section Art-Sciences humaines nouvellement créée. Parallèlement, j'ai commencé à fréquenter la célèbre école de carillon de Malines et ensuite le Conservatoire royal de musique d'Anvers. J'y ai obtenu des diplômes en histoire de la musique, en accompagnement au piano et en orgue. À l'âge de 18 ans, mon professeur me fit nommer organiste titulaire dans la belle église baroque Saint-Charles-Borromée d'Anvers. C'était un travail à temps partiel, je donnais également cours dans diverses académies de musique et d'art de la région.

Pour ce qui est de la production, j'avais été informé que la Radio Nationale - à l'époque BRT Radio & TV - recherchait des producteurs ayant des connaissances musicales. Après les examens et tests nécessaires - la BRT était alors encore une entreprise publique avec des fonctionnaires - je suis devenu producteur en chef, d'abord à la radio à la place Flagey, et ensuite à la télévision au boulevard Reyers. Au final, j'y ai produit des centaines d'émissions jusqu'en 2000, dans divers genres et formats, du Concours Reine Élisabeth aux sélections du Concours Eurovision de la Chanson.

Tu as également acquis une expertise dans des domaines plus spécifiques liés à la musique, quels sont-ils ?

Étudier a toujours été facile pour moi. Étant intéressé par le côté « social » de la musique, j'ai découvert à Venray, aux Pays-Bas, une formation de « musicothérapeute »,

une thérapie pour les patients psychiatriques. J'y ai suivi une formation et j'ai ensuite travaillé pendant plusieurs années comme thérapeute dans les cliniques de Venray et de Saint-Nicolas. C'était très instructif et cette expérience est toujours utile dans ma vie quotidienne. Entre-temps, j'ai également suivi les cours « Sciences de la communication » à la VUB. Après cela, j'ai été nommé « professeur extraordinaire » au sein du nouveau département des sciences de



la communication de l'université de Gand. D'autre part, après quatre ans d'études à l'Université de Californie, j'ai obtenu un doctorat en tant que « docteur en philosophie, spécialisation en musicologie et en psychologie de la musique ». J'ai également donné régulièrement des conférences et des formations pour des entreprises et des groupes en Communication de Crise. Les « clients » comprenaient des entreprises chimiques telles que Solvay, des multinationales et des gouvernements provinciaux.

N'est-ce pas lors d'une de ces conférences que ton parcours a pris une nouvelle orientation vers le domaine de la justice ?

En effet, il s'est avéré qu'un chef adjoint du cabinet de la justice

était parmi les participants. Il m'a invité à déjeuner avec le ministre de l'époque, Marc Verwilghen. On était en 1999, l'affaire Dutroux battait son plein, et un spécialiste en communication était plus que bienvenu. J'ai ensuite été nommé porte-parole et conseiller du ministre jusqu'à la fin du cabinet en 2003. J'ai également suivi un cours intensif de droit à l'UGent. Durant la présidence belge de l'UE en 2001, sous le gouvernement Verhofstadt 1, une nouvelle Agence a été créée : EUROJUST qui s'est installée à La Haye en 2002, dans le même bâtiment que la Cour pénale internationale. Sur les conseils du ministre Verwilghen, alors président du Conseil des ministres de la Justice, j'ai postulé pour y entrer et cela s'est avéré payant car j'y suis devenu chef de l'unité Communication et relations publiques et également porte-parole.

Après avoir été porte-parole d'un ministre belge, cette nouvelle fonction t'a-t-elle apporté satisfaction ?

C'était un travail passionnant ! Car l'idée était brillante et innovante : un magistrat/procureur de chaque État membre européen est présent en permanence à EUROJUST. Ils disposent des pleins pouvoirs pour prendre des décisions sur l'échange d'informations, de dossiers et l'émission d'un mandat d'arrêt européen. Chacun des 27 États membres possède son propre système judiciaire, ses propres lois, sa propre terminologie et sa propre organisation. Il y a donc pas mal de



difficultés à surmonter dans les dossiers internationaux. Au moins une fois par semaine, les 27 magistrats se réunissent autour de la table. Ils peuvent alors engager une procédure et demander la coopération. Parce qu'ils se rencontrent toujours au même endroit, ils se connaissent bien et la confiance ainsi que la perspective d'une éventuelle collaboration vont en s'accroissant. Outre les magistrats des États membres de l'UE, sont également présents en permanence des « procureurs de liaison » de divers autres pays.

Je suppose que tes loisirs, à présent que tu es pensionné, tournent toujours autour de la musique ?

Bien sûr. En tant que musicien, je suis toujours actif comme joueur de carillon à Temse (Flandres), à Amersfoort et au Palais de la Paix de La Haye (Pays-Bas). Chaque année, je suis « guest carillonneur » dans une église méthodiste à Dallas, Texas. Je suis également organiste occasionnel à Anvers et accompagnateur d'artistes divers. Avec « Jean-Marie et sa musique de velours », nous animons de nombreux événements, notamment sur des bateaux de croisière. ■

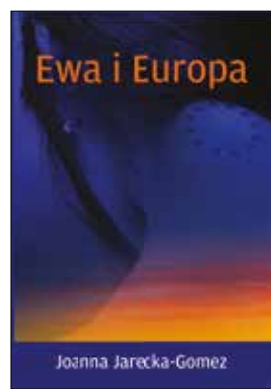
Ewa i Europa de Joanna Jarecka Gomez

« *Ewa i Europa est une fiction littéraire qui narre trente ans de la vie d'une famille - dont les deux protagonistes, Ewa et Javier, sont des fonctionnaires européens - et de leur fille Europa (Pepa). L'histoire se centre sur leurs expériences, sur leurs sentiments et dilemmes ainsi que sur leurs opinions sur l'actualité, accompagnée par des images de leur vie professionnelle. Elle sert ainsi de cadre pour parler de l'Europe et plus particulièrement de ce qu'elle apporte au citoyen dans les différentes sphères de la vie. Le livre n'est pas autobiographique mais il contient des éléments autobiographiques retraçant les étapes de ma carrière professionnelle et le processus d'adhésion de la Pologne à l'UE que j'ai pu observer dès le*

début. Les voyages d'Ewa et de sa fille dans différents coins du monde (Ukraine, Japon, Indonésie, ...) me servent de prétexte pour parler des changements et des défis géopolitiques dans le monde actuel, aussi fascinants que dangereux et imprévisibles et leur perception par les parents et par leur fille. »

Linguiste et politologue, Joanna Jarecka Gomez est née à Cracovie. Sa passion littéraire remonte à son adolescence et s'est concrétisée notamment par un recueil de poèmes et trois recueils de nouvelles. Parmi les premiers fonctionnaires polonais dans nos institutions, elle a conclu sa carrière comme secrétaire générale adjointe au groupe PPE au Par-

lement européen, directrice des relations extérieures. Pensionnée depuis 2019 pour se consacrer à sa passion et à sa famille, elle a rejoint l'AIACE Belgique en 2020. ■



Ewa i Europa
de Joanna Jarecka Gomez
Édition LTW février 2024
Langue : polonais - 536 pages.

LU POUR VOUS

Les désillusions de la démocratie de Dominique Schnapper

par Jean-Pierre Dubois
Ancien fonctionnaire à la Commission, DG Concurrence,
Service juridique, DG Développement

Les défis auxquels se heurtent les démocraties occidentales partout dans le monde amènent de nombreux observateurs et acteurs de la politique à se poser la question de savoir si celles-ci sont en mesure de résister à la fois aux discours des partis populistes et d'extrême droite exigeant plus d'autorité à l'intérieur, ce qui est de plus en plus visible en Europe ; et à l'extérieur à l'agression de régimes autoritaires ou dictatoriaux. Parmi ces analyses, on peut distinguer celles menées par Dominique Schnapper dans ce livre. Sociologue de lignée libérale conservatrice et fille de Raymond Aron, elle a écrit de nombreux ouvrages sur la société démocratique.

Son originalité est non seulement de mentionner les puissants facteurs externes qui fragilisent nos démocraties, mais surtout de s'attacher aux raisons qui affaiblissent nos démocraties de l'intérieur. La démocratie tend à décevoir, car elle ne parvient pas toujours à tenir ses promesses vis-à-vis des citoyens impatientes en recherche d'égalité civile, juridique et politique, face à la « réalité des inégalités de leurs conditions sociales ».

Les insuffisances de la démocratie

Pour l'auteur, reconnaître les différences entre les citoyens tout en tirant toutes les conséquences du point de vue de l'égalité

est un idéal qui « ne peut être pleinement réalisé, en sorte que la démocratie ne peut que décevoir les démocrates ... ce qui nourrit la tentation de passer de la revendication de la liberté à un libéralisme qui ignore les conditions réelles dans lesquelles la liberté politique peut effectivement se développer; de passer de l'aspiration à l'égalité à l'aspiration à l'identité « et d'ignorer les contraintes du collectif ». Ainsi « la démocratie ne peut assurer qu'une liberté et une égalité insuffisantes si on les mesure à l'aune des principes dont elle se réclame... Les inégalités sociales persistent et les institutions politiques en sont ébranlées ». Car la démocratie réagit souvent avec retard pour satisfaire les demandes des citoyens, dans un univers où les inégalités ont tendance à s'accroître.

On se trouve ainsi dans une situation paradoxale où les démocraties actuelles continuent à assurer une redistribution bien plus forte que dans tout autre régime, et qu'elles sont en même temps de plus en plus critiquées de l'intérieur. Nous assistons à une crise des classes moyennes dans toutes les sociétés européennes. L'affaissement de ces promesses touche directement nos démocraties et « les citoyens sont tentés de remettre en cause deux des éléments constitutifs de la pratique démocratique : la délégation et le respect des institutions de l'État de droit ». Les exemples se multiplient en Europe, de non-respect de l'État de droit, de fraude et de corruption, de remise en cause de réformes de société, ou de contestation de la légitimité des résultats d'une élection en raison du fort taux d'abstention ...

Le sursaut est-il possible ?

Des critiques de la démocratie encore plus radicales se manifestent. Dominique Schnapper estime à cet égard que « la confusion de l'objectif et du subjectif est un exemple d'une évolution vers une indistinction générale qui constitue un des risques de dévoiement des sociétés démocratiques : refus de distinguer le masculin et le féminin, la connaissance et la croyance, le « ressenti » et le droit, le politique et le religieux, le politique et le pénal ... », toutes questions que les attitudes des populistes, de droite ou de gauche, illustrent abondamment, en Europe et aux États-Unis. Or, la démocratie c'est la capacité de distinguer, entre les personnes, les situations, les objectifs, et d'éviter de pernicieux amalgames. Elle critique à cette occasion les historiens dits décoloniaux, qui refusent de distinguer entre connaissance

et action politique, ainsi que les théories sur le racisme, importées des États-Unis et actives au Royaume-Uni, la « cancel culture », la pensée « woke » (éveillé), et toutes les dérives identitaires qui minent l'universalisme démocratique.

L'autrice se demande dans quelle mesure les démocrates sont prêts à mener le combat pour que leurs pratiques se rapprochent un peu plus de leur idéal. Au même moment, le projet démocratique se heurte à un contexte international particulièrement hostile : les grandes entreprises du numérique qui semblent échapper à tout contrôle politique et dont certaines se permettent d'interférer brutalement dans la vie politique intérieure des États membres, la montée des régimes autoritaires et populistes qui sapent la démocratie de l'intérieur, l'impérialisme chinois, une Russie revancharde aux portes de l'Europe, un « sud global » plus ou moins anti occidental où les règles du jeu démocratique, en dépit des apparences, n'ont pas toujours cours ...

En réalité, les obstacles auxquels se heurtent les démocraties sont ceux auxquels l'Union doit elle-même faire face, et qui pourraient mettre en jeu son existence. À cet égard Dominique Schnapper ne mentionne pas la manière dont les partis des extrêmes droites européennes ont exploité à leur avantage, jusqu'à en faire leur fonds de commerce, la question des migrations, en exacerbant de réels problèmes existants et en antagonisant les positions politiques et les opinions dans les États membres. Cela est illustré en particulier, mais pas uniquement, dans quatre des pays fondateurs de l'Union, avec le Partij voor de Vrijheid aux Pays-Bas, le Rassemblement National en France, l'Alternative für Deutschland en Allemagne et Fratelli d'Italia, en Italie. Pour ces partis le respect de l'État de droit n'est pas une priorité. C'est un sérieux motif d'inquiétude pour l'Union. Celle-ci et ses États membres sauront-ils relever ce défi ? C'est la question que pose l'autrice en conclusion. ■

Les désillusions de la démocratie
de Dominique Schnapper
Éditions Gallimard, 2024 - 288 pages.



Géraldine Schwarz : D'où nous venons

L'écrivaine de ce volumineux ouvrage est une journaliste de père allemand et de mère française, qui s'est lancée dans son livre à une ambitieuse fresque historique de l'Europe, présentée sans références bibliographiques ni notes de bas de page mais témoignant d'une grande érudition. Son but est de mettre en évidence la cohérence de l'histoire européenne tout en évitant de verser dans l'idéalisme et en montrant les ombres aussi bien que les lumières de cette histoire. Schwarz identifie trois idées majeures qui ont « façonné les Européens » : le christianisme, le capitalisme et la liberté, une démarche qui peut paraître arbitraire mais qui a le mérite de la dardé.

Ainsi Jésus, un révolutionnaire subversif, est à l'origine des notions d'égalité et de solidarité, et aussi de miséricorde et de tolérance. Son message a dominé des siècles d'histoire européenne, mais il a été dévoyé par ses dérives voire ses massacres tels que ceux des guerres de religion ou les Croisades. Avec Charlemagne, la religion s'est imposée à la force de l'épée, mais cet empereur représente un premier symbole de l'unité et de la culture européennes. On peut en conclure que, pour Schwarz, les « racines chrétiennes » de l'Europe sont une évidence.

Plus surprenante est peut-être sa thèse concernant le capitalisme. Elle cite la « sorte d'union commerciale » créée par les Vikings et qui s'étendait de l'Islande à la mer Caspienne, puis les républiques de Venise ou de Florence et surtout l'essor des Pays-Bas au dix-septième siècle, « la première puissance économique moderne d'Europe », un petit pays au grand capital. La liberté d'entreprendre a été théorisée par Adam Smith au

par Daniel Guggenbühl
Membre du Comité de rédaction

dix-neuvième siècle, la Révolution industrielle a mené à des excès dénoncés par Marx mais, contrairement aux prévisions de celui-ci, le capitalisme n'a pas mené à l'appauvrissement absolu des prolétaires. Aujourd'hui, cependant, le capitalisme fait face à de nouveaux défis tels que le changement climatique.

Le troisième volet identifié par Schwarz est celui de la liberté. Les bases fondamentales pour la construction de l'idée de justice et d'état de droit ont été posées par la Rome antique, avec un système juridique fondé sur une « approche rationnelle et scientifique », détachée du religieux. Plus tard, Érasme rêvera d'une Europe sans frontières, la tolérance religieuse sera instituée par Henri IV, Montesquieu prônera une monarchie constitutionnelle et Descartes ne voudra connaître que la raison humaine. Autant de grands penseurs abondamment cités, parmi d'autres, dans le livre.

Embrayant sur l'Union européenne à la fin de son livre, Schwarz estime que l'Union, qui a émergé en Europe après la dernière guerre et la division du continent européen, est un modèle de protection des droits fondamentaux. Il y existe, de la part des citoyens, un réel sentiment d'appartenance, quoique encore vague, dit-elle. ■

D'où nous venons
Ce qui nous unit, ce qui nous divise
de Géraldine Schwarz
Éditions Flammarion, 2024 - 490 pages



Ian Kershaw | Personality and Power: Builders & Destroyers of Modern Europe

by Robert Cox
Member of the Editorial Committee

How determinant are individuals in shaping history? Historians are often divided. Tolstoy famously denied it in favour of deeper historical currents at work. Oxford university European history don, Ian Kershaw thinks individuals

do determine historical outcome. In twelve concise chapters he sketches the legacies of major architects of Europe's 20th century. Among the destroyers he chooses Lenin, Stalin, Hitler, Franco, Mussolini and - yes - Thatcher, the go-

mother of Brexit. Obviously, neither dictator nor mass murderer, she was destructive in the European context central to this book. Among the creators he lists Churchill and De Gaulle - with all accompanying ambiguities - followed

by Adenauer, Gorbachev, Kohl and, in a category of his own perhaps, Tito.

The impact of these eleven men and one woman on the fate and shaping of Europe is the unifying theme of this book. For readers with tight schedules or limited patience the book offers manageable portraits of these heroes and villains whose lives and records are otherwise set out in massive volumes by renowned contemporary biographers, of whom Kershaw himself.

In each case study Kershaw sketches the essential outlines of their careers, their successes and their failures.

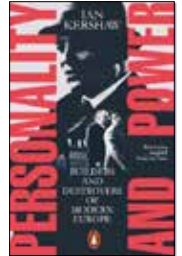
More intriguing perhaps for readers is Kershaw's careful attention to their backgrounds, education, and the early incidents of accidents or their early lives which perhaps determined their later acts. In each case too he concludes with a conclusion he calls *legacy*, an assessments of what these people left behind them. Kershaw does not claim to all wisdom with these assessments. As in the case of his sketch of Hitler he joins other historians in their residual perplexity as to just how this monster came to power. In all cases cited in this book Kershaw leaves room for the reader to muse about how and why. Does Kershaw have a favorite among

this dozen? Perhaps Adenauer. And a top villain? Hitler and Stalin share that prize. ■

Personality and Power: Builders & Destroyers of Modern Europe by Ian Kershaw
Allen Lane, London 2022
490 pages.

Éditions du Seuil :
Ces grandes figures qui ont fait l'histoire : Charisme et politique au XX^e siècle.

Bei DVA erschienen :
Der Mensch und die Macht.



Nous autres Européens | Dialogue philosophique avec Bruno Latour, de Bruno Karsenti

Deux philosophes inquiets de la montée des nationalismes s'interrogent. Qui sommes-nous en vérité ? Ils choisissent d'en débattre au cours d'entretiens menés à l'été 2022 (après la Covid-19, date à laquelle l'idée leur en était venue, et la guerre en Ukraine).

Le premier, l'ainé Bruno Latour, interroge, revient à la question pour exiger des précisions sur les termes utilisés, demande des exemples si possible, soulève des contradictions apparentes ...

Le second, Bruno Karsenti, qui souhaite toujours croiser philosophie politique et sciences sociales, précise, complète sa réponse et apporte de nouvelles pistes pour la compréhension du cheminement.

Trois entretiens se tiennent avec l'aide de Déborah Bucchi du Collège de France et qui travaille depuis plusieurs années avec

Bruno Latour. Elle signe la postface, situe les entretiens dans la suite des travaux, publications et séminaires menés par les auteurs et les trois questions sous-jacentes : question écologique, question théologico-politique soulevée par l'islam, question du devenir des pays de l'Est dont l'histoire ne peut être confondue avec celle des Etats-nations d'Europe de l'Ouest.

Les trois entretiens : - L'Europe en crise, Sociohistoire de l'Europe et Retour à nous, retour sur soi - permettent d'aborder de nombreux concepts et surtout de mettre en évidence l'importance de l'histoire sur la conception de l'Europe que les pays membres se sont forgée.

C'est une philosophie enrichie par les sciences sociales qui est à l'œuvre. Le cheminement décortique les concepts, les développe pour aboutir sur l'idée et la réalité de l'Europe en abordant l'un après l'autre

par **Gabrielle Clotuche**
Membre du Comité de rédaction

les thèmes de l'Etat-Nation, Est et Ouest, la nation à l'Ouest et la nation à l'Est ; revenir aussi sur la question de la nationalisation, de la souveraineté, du nationalisme, de la solitude ... et bien d'autres.

Bref un ouvrage captivant, enthousiasmant, enrichissant à reprendre et relire pour mieux comprendre où ces deux auteurs veulent nous emmener ... mais où malheureusement Bruno Latour ne nous accompagnera plus, sauf par ses écrits nombreux, car il nous a quittés en octobre 2022. ■

Nous autres Européens
Dialogue philosophique avec **Bruno Latour** de **Bruno Karsenti**
Éditions PUF, 2024
200 pages



**L'AIACE Belgique exprime ses plus sincères condoléances
aux familles et aux proches**

NOM & PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	DATE DE PENSION	DATE DE DÉCÈS	INSTITUTION
BARWIG Verena	7/12/44	1/06/07	4/10/24	COM
ABATE-KRAHE Ilse	27/04/36	1/06/24	28/11/24	COM
ALVES Maria Da Soledade	10/11/41	1/12/06	27/11/24	COM
AMIC Serge	24/01/38	1/02/98	15/12/24	COM
ANASTASSIADIS Dimitrios	9/12/35	1/01/01	11/11/24	CES
ANNAERT Jean-Luc	6/05/55	1/06/20	21/11/24	COM
BACKAERT Rose-Marie	7/06/35	1/01/96	7/11/24	COM
BARLESI Ivana	11/10/34	1/09/17	29/11/24	COM
BAUMGAERTNER Erhard	13/01/37	1/06/24	1/12/24	COM
BEGHON-KOHL Marie-Barbe	18/02/46	1/03/09	13/10/24	COM
BENARROCH Michael	11/10/70	1/02/15	9/12/24	PE
BENEDICT Ulrich	27/01/30	1/02/95	16/11/24	COM
BERG Sylvie	22/06/45	1/06/24	12/08/24	COM
BERTETTO Adelia	25/08/46	1/09/11	26/07/24	COM
BERTHOIN Georges	17/05/25	1/06/85	27/07/24	COM
BERTONA Franco	11/10/36	1/11/01	7/10/24	COM
BESCH-WELTER Marie	23/05/28	1/06/24	24/11/24	COM
BILLERBECK REIMANN Rieke	13/11/42	1/04/19	20/05/24	COM
BLANCHET Claudine	22/01/38	1/02/03	15/12/24	COM
BLUEMEL-RUDOLPHI Gerda	31/10/32	1/04/93	9/10/24	COM
BOCCHI Gianfranco	12/03/46	1/06/24	7/11/24	COM
BŒUF Andre	13/11/35	1/06/96	14/10/24	COM
BONNET Georges	24/11/29	1/11/92	1/12/24	COM
BORRELL NIVERA Jose	20/04/41	1/05/06	5/10/24	COM
BOURATSIS Aristotelis	4/08/51	1/07/13	21/10/24	COM
BRACCIALINI Mariella	19/07/40	1/08/23	5/12/24	COM
BRARD-ELOY Françoise	5/11/45	1/10/99	29/09/24	COM
BRAUN-SCHNEIDER Marie-Josée	27/12/33	1/04/92	9/10/24	COM
BROSSA Francesco	10/06/31	1/07/96	5/12/24	COM
BRUTEAU Corinne	26/07/51	1/04/16	14/10/24	COM
BUIJS Klaas	21/08/33	1/07/96	11/10/24	COM
BYRNE Vivienne	29/08/57	1/09/22	24/10/24	PE
CARRETERO Odette	20/10/55	1/06/19	30/11/24	COM
CHRISTENSEN Margrethe	30/03/47	1/08/01	10/11/24	PE
CIRILLI Rita	27/01/57	1/02/18	17/11/24	COM
COLLING Francois	5/03/40	1/01/11	18/10/24	CC
CONRAD Teresa	3/12/43	1/06/24	19/11/24	COM
CORBELLINI Maurizio	4/10/32	1/05/93	15/10/24	COM
CORSO Nadine	10/06/59	1/01/24	15/10/24	EEAS
CORTI Giambattista	19/12/34	1/01/00	2/12/24	COM
COULON Christiane	9/02/31	1/10/93	30/10/24	COM

© Adobe Stock

NOM & PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	DATE DE PENSION	DATE DE DÉCÈS	INSTITUTION
COX Leonardus	27/09/50	1/10/15	25/09/24	PE
CREMER Eric	27/05/59	1/06/22	3/12/24	COM
CRESPI-CRESPI Alda	15/04/32	1/09/97	21/10/24	COM
CRICCHIO-MILOSAVLJEVIC Milena	30/07/32	1/02/96	27/10/24	COM
DE BARBIERI ORESTE	29/07/36	1/08/01	21/11/24	COM
DE CLERCK Jozef	21/11/38	1/01/01	14/10/24	COM
DE CORT Marc	19/02/58	1/05/21	17/10/24	COM
DE WAHA Josephine	24/03/33	1/05/22	9/12/24	PE
DEBORGRAEVE Raphael	7/11/31	1/05/08	14/07/18	COM
DELAUNOY Fernand	15/07/38	1/10/09	5/11/24	COM
DELLA SIEGA-LINDEMANN Erna	5/03/27	1/11/09	4/12/24	COM
DEUTZMANN Loni Karen	4/07/41	1/01/21	2/12/24	COM
DI DONATO Anna Maria	7/09/29	1/10/94	25/09/24	CM
DIETRICH Norbert	2/01/45	1/10/06	10/12/24	COM
DIEU Solange	13/01/41	1/02/06	15/11/24	COM
DOCKHORN Robert	10/12/33	1/01/95	2/08/24	COM
DONATONI Giulio	17/06/43	1/06/24	13/10/24	CM
DREYER Ralf	31/07/48	1/08/07	5/11/24	COM
DRIVALIARI Constantina	19/08/59	1/09/24	4/11/24	COM
DUANE Berta	10/09/58	1/10/18	20/11/24	COM
DUBOIS-NELKEN Ursula	31/03/35	1/09/02	15/08/24	COM
DUQUENOY Henri	4/03/35	1/01/00	24/10/24	JET
DURINI Ernesto	2/01/43	1/02/08	23/09/24	COM
ESPION-TOBIAS Fernande	11/08/27	1/05/90	16/11/24	COM
FEIJ Alexander	16/11/43	1/06/24	2/10/24	CM
FEYS Daniel	12/08/53	1/09/18	23/11/24	COM
FLAMM-KNIBB Jennifer-Anne	28/06/42	1/08/96	13/12/24	COM
FLIONI Alexandra	20/02/47	1/06/24	16/08/24	COM
FLORET Jacques	10/08/49	1/04/14	22/10/24	COM
FRANCOIS Pol	27/02/45	1/09/06	13/11/24	COM
GELDERS Janine	5/04/34	1/02/15	3/03/24	COM
GENOVA Maia	1/08/79	1/01/17	17/12/24	CM
GERINI Giorgio	14/09/39	1/01/00	30/10/24	COM
GIGOT-FORTUNA Amelia	31/08/35	1/09/00	18/10/24	COM
GLEZOS Ioannis	6/08/47	1/09/12	3/12/24	CM
GLORIAN Claudie	8/04/39	1/06/24	10/11/24	CC
GODEFROY Jean-Paul	15/01/46	1/06/24	18/10/24	COM
GOEPP Joseph	27/08/34	1/01/98	22/11/24	COM
GONTIER Georges	21/10/35	1/11/95	7/12/24	COM
GRAFFIN Christine	26/06/44	1/09/20	13/10/24	COM
GREER James	21/09/45	1/08/07	16/11/24	COM
GRUNERT Thomas	14/06/50	1/01/16	24/11/24	PE
GRUSSMANN Wolf-Dietrich	24/01/58	1/01/20	1/12/24	COM
GUCKENBERGER Gerhard	19/05/41	1/04/02	16/10/24	PE
HANSEN Herbert	26/01/35	1/11/97	22/09/24	COM
HAUG Ursula	9/01/41	1/06/24	21/11/24	COM
HEDBERG Magnus	23/09/59	1/01/19	17/09/24	COM
HEMMERICH Johann	26/08/39	1/01/00	7/10/24	JET

NOUS ONT QUITTÉS

NOM & PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	DATE DE PENSION	DATE DE DÉCÈS	INSTITUTION
HIRN Joelle	17/01/66	1/05/24	18/11/24	REA
HOEBEECK Maria	4/02/33	1/10/88	9/11/24	COM
HOLMES Christine	22/12/52	1/03/14	15/10/24	EEAS
HOUDE Daniel	15/03/51	1/09/11	22/10/24	COM
HUGERT JANSSON Ingela	21/10/51	1/12/12	17/10/24	EEAS
HUGONNARD-ROCHE Philippe	17/09/45	1/10/10	21/10/24	COM
JACOBY Antoine	18/10/50	1/04/13	23/11/24	PE
JANSOONE-POELS Monique	17/01/34	1/02/96	10/11/24	COM
JOST LYDIE MARIA Josephin	14/09/38	1/10/20	31/10/24	COM
KAEMPF Mauricette	4/04/32	1/02/91	18/10/24	COM
KENDREW Philip	28/09/48	1/08/10	25/11/24	COM
KLINKENBERGH Virginie Emilie	5/04/28	1/11/12	11/10/24	COM
KOLBER Jean	31/01/36	1/01/01	27/09/24	COM
KUIPER Emiel	7/10/23	1/06/24	18/10/24	COM
KYRICOS Jeanne	24/06/43	1/01/06	20/09/24	COM
L'HERMITE Andrée	31/12/36	1/12/15	20/09/24	COM
LAMBS Marie-Louise	12/11/32	1/06/95	23/11/24	PE
LANGHAN Nicole	9/07/38	1/09/00	14/11/24	PE
LEICHT Marianne	4/04/24	1/11/94	4/10/24	CC
LIMMELETTE Dominique	16/08/55	1/09/20	1/10/24	EASA
LUNGAGNANI Vincenzo	5/04/31	1/05/92	7/10/24	COM
MASSON Fernand	21/03/47	1/04/12	1/11/24	COM
MAYER Ursula	3/04/35	1/08/97	22/10/24	COM
MEULEMANS Marc	5/10/48	1/04/09	8/09/24	COM
MIMEUR Rene	11/06/39	1/06/24	20/10/24	COM
MORCH Soren	2/12/33	1/02/23	24/01/24	COM
MORTIER Jean Marie	21/11/35	1/12/00	24/09/24	COM
MUELLER Karl	10/09/27	1/10/92	1/12/24	COM
MURRAY Charles	5/09/43	1/11/06	10/10/24	COM
NANGERONI Denise	16/04/36	1/07/99	12/11/24	COM
NELISSEN O'BRIEN Brigid	29/05/55	1/10/16	14/09/24	CM
NIELSEN Arne	18/04/31	1/09/91	26/10/24	COM
NOELL Ursula Elisabeth	3/10/26	1/05/21	12/10/24	COM
OOSTERWIJCK Eva	7/08/65	1/01/15	19/10/24	CES
PAPANDREOU Vasso	9/12/44	9/12/04	17/10/24	COM
PELIZZARI Marie	21/09/30	1/03/17	6/11/24	COM
PEREIRA DA SILVA Manuel	5/07/49	1/05/09	17/11/24	COM
PERRIERE Jean-Marc	22/02/52	1/08/98	29/10/24	PE
PETRUCCI Gaetana	11/10/38	1/10/97	10/10/24	COM
PIGNOT Pascal	9/04/51	1/03/15	20/09/24	PE
PLAS Paul	11/03/43	1/04/08	4/11/24	CM
PLUG Elisabeth	7/04/29	1/09/12	18/12/24	COM
RAGNO Marisa	31/07/29	1/08/94	3/10/24	COM
RICCI Maria Grazia	19/12/35	1/01/01	11/10/24	COM
RICKLIN Janine	6/03/40	1/04/00	1/12/24	PE
RIEBOLD Willy	18/03/34	1/10/94	13/11/24	COM
RINDIN Jenny	22/03/57	1/01/17	4/09/24	PE
RIVA-ALDENI Agnese	3/11/38	1/05/07	25/11/24	COM

NOM & PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	DATE DE PENSION	DATE DE DÉCÈS	INSTITUTION
ROEBER-PRESTON Frances Violet	5/09/31	1/09/99	31/10/24	COM
ROEST Nico	10/08/35	1/06/96	17/10/24	CM
ROSINI Renato	28/08/47	1/09/12	10/10/24	CM
ROVEDA Luigi	5/11/36	1/01/98	11/11/24	COM
RUBERTI-ANDREOZZI Luisa	24/05/29	1/10/00	9/12/24	COM
SAMZUN Guy	28/01/56	1/08/17	10/10/24	EEAS
SANTALA-ROBAIL Jaana	30/09/59	1/08/99	1/08/24	COM
SARRIS Eleutherios	25/09/37	1/11/20	28/09/24	COM
SCAFA Anna-Maria	5/10/32	1/11/04	27/11/24	COM
SCHEURER Gertrude	23/12/41	1/05/03	24/10/24	CM
SCHLESER Rudolf	26/11/31	1/12/96	31/10/24	COM
SCHLOESSER Juergen	26/05/33	1/06/88	14/11/24	COM
SCHOCKWEILER Colette	11/07/33	1/10/96	26/09/24	CJ
SCHWARTZ Gerard	18/06/55	1/12/09	9/12/24	CJ
SEARLE Cecilia	15/07/28	1/08/20	24/10/24	COM
SIEBENBORN Mechtild	7/10/43	1/01/98	21/11/24	PE
SIEBENS Anne	11/12/38	11/10/81	18/09/24	PE
SINCLAIR John	2/05/58	1/06/12	15/10/24	COM
SMEULDERS Johan	26/10/56	1/11/21	20/11/24	COM
SOENENS Jacques	4/04/41	1/05/06	20/09/24	COM
STERCKX Rosette	9/07/44	1/06/24	14/11/24	COM
STORK Hans-Georg	6/01/47	1/02/12	11/12/24	COM
TETRI Saara	27/03/62	1/06/23	15/08/24	ECHA
THILGEN Marie-Louise	4/04/37	1/05/23	24/10/24	CC
TONNELIER Chantal	14/07/53	1/06/02	4/11/24	CJ
VALETTE Pierre	5/08/47	1/04/12	9/12/24	COM
VAN DAMME Willy	5/02/34	1/06/24	24/11/24	COM
VAN LEEUWEN-LAGENDIJK Sara	9/11/25	1/10/97	30/10/24	COM
VAN LOO Chantal	18/01/54	1/07/12	18/07/24	PE
VAN VELZEN Petrus	7/06/46	1/09/10	1/12/24	CJ
VANBERGEN Madeleine	30/01/38	1/02/98	7/09/24	CM
VERMEERE Marie Jose	3/07/41	1/01/04	13/10/24	COM
VERNER-IRONS Ruth	26/08/64	1/07/21	9/11/24	CJ
VIDUSSI Adriana	31/05/39	1/05/19	18/11/24	COM
VLAANDEREN Cornelis	28/03/41	1/09/19	31/10/24	COM
VOGELEER Guy	19/11/43	1/08/23	29/11/24	COM
VOLZ Inge	21/03/36	1/06/24	5/12/24	COM
VOSLAMBER Dietrich	18/09/33	1/10/98	6/10/24	COM
VRAUX Liliane	1/03/32	1/06/24	20/11/24	COM
WHALEY Terence	11/02/48	1/03/09	21/11/24	COM
WIEDOW Alexander	3/08/48	1/09/13	27/09/24	COM
WIJNGAARD Marina	22/08/46	1/12/07	24/09/24	PE
WITTHUHN Erika	24/06/36	1/06/95	30/08/24	COM
WOEHRLE Waltraud	7/03/39	1/01/15	1/11/24	COM
WOUTERS Frank	22/07/62	1/08/14	11/12/24	COM
YOUNG DAVID	5/11/45	1/06/06	17/11/24	PE
ZAFFINO-CROCI Ida	27/11/30	1/12/06	3/12/24	COM
ZEYEN Erica	20/06/38	1/05/01	6/12/24	COM



AIACE
2025

ASSISES|CONGRESS|KONGRESS
BRUSSELS 16-19.06.2025



www.aiace-europa-assises.eu